ABONNEMENT.

Edition Ordinaire; **£1**; Edition Hebdomadaire, **10s.** par année.
On s'abonne à Montréal, au bureau du journal, rue Ste. Thérèse, vis-à-vis la ruelle St. Denis, et aux adresses suivantes :
MM. FABRE ET GRAVEL,.....No. 3, rue St. Vincent.
Jos. ROY.....No. 25, rue St. Gabriel.
ROM. TRUDEAU.....No. 111, rue St. Paul.
Et dans les campagnes, chez les agents dont les noms se trouvent à dernière page.

LE PAYS.

CONDITIONS.

On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois.
L'abonnement datera toujours du premier du mois.
L'abonnement est payable par semestre et d'avance.
L'Edition Ordinaire paraît trois fois par semaine, les Mardi, Jeudi et Samedi.
L'Edition Hebdomadaire paraît le Mercredi.
On ne prendra aucune lettre non payée au bureau de poste.
—*Pour le tarif des Annonces, voir la quatrième page.*

Vol. III. **MONTREAL, JEUDI, 8 JUIN 1854.** **No. 60.**

1854  1854

TRANSPORT.

LE Soussignés SONT PRÊTS, avec des moyens de Transport étendus, consistant dans le puissant Remorqueur ROWLAND HILL, Dix BARGES de première classe, et plusieurs GOELETTES, à entreprendre le transport de toute espèce de Fret entre QUEBEC, MONTREAL et les LACS SUPERIEURS.

Le steamer STE HELENE fera le trajet régulier entre MONTREAL et la BAIE de QUINTE, comme ci-devant.

GLASSFORD, WALKER ET CIE., Montréal.
FARROW, WALKER ET CIE., Québec.
23 mai. am—54



1854. TRANSPORT. 1854.

DE QUEBEC ET MONTREAL
A
BYTOWN ET CANAL RIDEAU!

LE Soussigné ayant, en addition à ses moyens de Transport, acheté ceux de MM. BARNUM ET WALKER, est MAINTENANT PRET à TRANSPORTER toute propriété confiée à ses soins avec Célérité et Sureté, de et aux Ports ci-dessus, et il peut dire avec confiance que ses Facilités de Transport entre les Ports ci-dessus nommés sont égales, sinon supérieures à celles d'aucune autre personne engagée dans ce Commerce.

Il a aussi fait des arrangements pour le Transport de toutes sortes de Propriétés à et de QUEBEC à tous les PORTS du LAC CHAMPLAIN, BOSTON, TROY, ALBANY et NEW-YORK.

Le Stock est composé des Steamers *Lily, Alert, Leeds, Saint George, Britannia*, et de VINGT-QUATRE BARGES.

M. K. DICKINSON,
Bureau, Bassin du Canal, Montréal.
AGENTS—WM. ROSS, Montréal,
C. CARLETON, Bytown,
WM. DOUSLEY, Port Eimesly,
Canal Rideau.
JAS. WALKER, Québec.
23 mai. fm—54

LIGNE DIRECTE.

1854.  1854.

HOLCOMB & HENDERSON,
(*Successeurs de MacPherson, Crane et Cie.*)
KINGSTON, TORONTO, HAMILTON ET PORT STANLEY.

HENDERSON & HOLCOMB,
QUEBEC ET MONTRÉAL.

LES Soussignés ont adoptés les ARRANGEMENTS suivans pour la prochaine saison de Navigation :—

Ligne du Lac Ontario.

Les Steamers de première classe—
HURON, Capt. D. WELLS,
GEORGE MOFFATT, Capt. F. G. Twitchell,
REINDEER, Capt. MCGRATH,
SCOTLAND, Capt. GEO. PATTERSON,
—ET—
Les Goëlettes GOVERNOR, CALIFORNIA et PREMIER, pour faire le trajet régulièrement entre MOTREAL, TORONTO et HAMILTON arrêtant aux Ports intermédiaires.

Ligne du Lac Erie.

Le commode Steamer WESTERN MILLER, Capt. JOHN SUGHRUE, pour faire le trajet régulièrement entre Montreal, Port Stanley et les Ports intermédiaires.

Ligne de la Riviere.

Le puissant Bateau remorqueur PORCUPINE, et six Barges de première classe, pour faire le trajet entre Québec, Montréal et Kingston.

Pour Frêt, ou plus amples informations, s'adresser comme ci-dessus.
HENDERSON ET HOLCOMB.
22 avril. 41



COMPAGNIE DU RICHELIEU.

VU la hausse des gages, bois de chauffage etc., la Compagnie se trouve obligée d'augmenter les prix du frêt, passage, etc., sur le vapeur *Jacques Cartier*.
Bureau de la Compagnie, Montréal, 2 mai 1854. 45

H. M. GAULT,
Agent d'Assurances contre le Feu, l'Océan, l'Intérieur et la Vie,

A TRANSPORTÉ son Bureau a la Rue St.-François-Xavier, à deux portes plus bas que l'Union Building, où il est prêt à effectuer des ASSURANCES dans toutes les branches.
18 mai. i—52

Aux Marchands de Cuir.

LES Soussignés viennent de recevoir—
500 Douzaines PEAUX de VEAU FRANÇAIS, de la célèbre maison X. IMBS ET CIE., de Marseilles (France), dont la qualité est garantie et sans égale par aucune autre fabriqué en France, ou importé en ce Pays.

On peut se procurer le Cuir Rouge ou fini.

Des arrangements ont été faits pour faire finir ce Cuir en ce Pays, par un procédé nouvellement inventé, qui ajoute à sa beauté et en améliore la qualité.

On peut voir des échantillons de ce Stock à présent au Magasin de MM. HALDIMAND FRÈRES, coin des rues St. Paul et St. Vincent.
ENGELKE ET KAMEND,
Seuls Agents pour le Canada et les autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord.
20 mai. am—53

JOHN MACPHERSON,
Marchand Expeditionnaire et a Commission,
MONTRÉAL.

REFERENCES :
MM. Macpherson, Crane, et Cie., Montréal.
" Gillespie, Moffat et Cie., "
James Torrance, écr., "
MM. Macpherson et Crane, Kingston.
D. L. Macpherson, écr., Toronto.
MM. Robertson, Thomson et Cie., Québec.
Montréal, 16 mai. ajm—57

AVIS.

Bureau du Greffier, Assemblée Législative,
Québec, 3 mai 1854.

LE délai accordé par les Règles de la Chambre, pour la réception des pétitions relatives à des Bills Privés ou Locaux, expirera le VINGT-SEPTIÈME JUIN, 1854.

Aucune pétition ne sera reçue à moins qu'il n'y ait au bas d'icelle des signatures réelles inscrites sur la même feuille ou les mêmes feuilles de parchemin ou de papier, sur lesquelles elle sera écrite.—Des pétitions imprimées *pourront* être reçues, pourvu qu'il y ait au bas d'icelles au moins trois signatures réelles sur la même feuille imprimée

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée.
11 mai. 49

☞Cet avis à être publié dans le *Canada Gazette*, et autres papiers-nouvelles de la province, jusqu'à l'ouverture du parlement.

LA COMPAGNIE CANADIENNE
DE
NAVIGATION A VAPEUR,
SOUS CONTRAT AVEC LE
Gouvernement Provincial de Sa Majesté en Canada.



BUREAU DE LA COMPAGNIE :
No. 3, Bâtisses de l'Ass. Royale, North John St.
WILLIAM RUDD, Secrétaire.

Vapeur a Quebec et Montreal, et de Montreal et Quebec a Liverpool.

LES Puissants Vapeurs à Hélice de Première Classe de la Compagnie.

OTTAWA.....Capitaine J. B. ATKINS.
CLEOPATRA.. Do ——
CHARITY..... Do W. PATON.
ERIE, Neuf..... Do ——
HURON, Neuf.. Do ——
ONTARIO, Neuf Do ——
SARAH SANDS, Frêté, Capitaine W. ILSLEY.

Seront dépêchés comme suit, de (Birkenhead Dock Liverpool, pour

QUEBEC ET MONTREAL DIRECTEMENT,

le 10 et le 25 de chaque mois, depuis Avril jusqu'à Septembre inclusivement ; et de QUEBEC le 5 et le 20 de chaque mois depuis Mai jusqu'à Octobre inclusivement.

DE QUEBEC A LIVERPOOL.
OTTAWA.....20 Mai.
CLEOPATRA..... 5 Juin.
CHARITY.....20 Juin.

TAUX DU PASSAGE.

DE QUEBEC A LIVERPOOL.	DE LIVERPOOL A QUEBEC.
1ère Classe 85 piastres.	1ère Classe 20 Guinées.
2nde do 56 do	2nde do 12 do
3me do 25 do	3me do 6 do
Provisions, etc.	Provisions, etc.

Chaque vaisseau a un Médecin.

Pour Frêt ou Passage, s'adresser à
LAMONT ET McLARTY,
21, Walter St. Liverpool.
Ou à DAVID BELLHOUSE,
Québec et Montréal.
20 mai. aa—53

Vente par Autorite de Justice.

SERA vendu et adjugé au plus haut et dernier enchérisseur, DIMANCHE, le 25 Juin prochain, à la porte de l'Eglise Paroissiale de Montréal, immédiatement après la messe, suivant les formalités d'usage, l'IMMEUBLE suivant dépendant de la succession de feu L. D. ST. OMER, écr., N. P., savoir :

Une TERRE située en la Côte St. Luc, la paroisse de Montréal, de la contenance de six arpents de front sur vingt arpents de profondeur, le tout plus ou moins, tenant par un bout aux terres de Lachine, par l'autre bout aux terres de la Côte Liesse, d'un côté à Gilbert Leduc ou ses représentants et d'autre côté à Dominique Bélanger, avec une MAISON et Ecurie dessus construites.

Pour les conditions et plus amples détails, s'adresser aux Notaires Soussignés, Etude, rue St. Vincent.

J. B. JOBIN, N. P.,
P. MATHIEU, N. P.

P. S.—Cette Terre est d'un sol très riche, boisée en bois franc, qui lui donne une valeur considérable et mérite l'attention des personnes désirant faire leur résidence près de Montréal.
23 mai. 54

A. TELLIER & CIE.
IMPORTATEURS
ET
MARCHANDS EN GROS.

ANNONCENT à MM. les Marchands de Montréal et des Campagnes, qu'ils OUVRIRONT, le 1er Mai prochain, un Magasin, Rue St. Paul, Nos. **158, 160** et **162**, dans la maison ci-devant occupée par M. FERDINAND PERRIN.

Ils recevront par les premiers arrivages un assortiment complet de MARCHANDISES SÉCHES choisies par M. A. Tellier lui même sur les différens Marchés d'Europe. Les conditions des ventes seront aussi libérales que celles d'aucune autre maison de Montréal
20 avril. aa—40

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Ferronneries, Quincailleries, &c.

THOMAS WILSON,

A TRANSPORTÉ son magasin de ferronneries, Quincailleries, etc., aux Nos. 117 et 119 de la même rue, deuxième bâtisse de la Place Jacques-Cartier à l'enseigne du Godendar, où il aura toujours en mains un grand assortiment de Ferronneries, des meilleurs marchés d'Angleterre, Ecosse, Allemagne et des Etats-Unis, dont il disposera à des prix très réduits.
16 mai. fm—51

Nouvelles Marchandises de Boston.

COUTILS, Denims, Colons barrés, Drill, Canvas, Satinets, etc., un bel assortiment au ballot en entrepôt.

—AUSSI, PAR *Sarah Sands*,—
Draps larges de l'Ouest d'Angleterre
Do Venitiens Noirs et Drab
Doeskins de fantaisie et élastique
—ET CONSTAMMENT EN MAINS—
Cotons Jaunes Montreal et Manchester, et Ouate. A vendre à bas prix par
JOHN DOUGALL.

EFFETS DE CORDONNIERS.

ON VIENT DE RECEVOIR, Lasting Italien, Tissu de Soie Anglaise pour Bottes Lacets de Soie, Poil de Chèvre pour Machines à Coudre.
—ET EN MAINS—
Lastings anglais, un grand assortiment
Toile et Fil à Soulier
A vendre par
JOHN DOUGALL,
255, rue St. Paul,
6 mai. aa—22

AVIS.

LE Soussigné venant d'établir un BUREAU d'AGENCE en cette ville, prend la liberté d'informer le public qu'il se chargera de toute espèce de commissions que l'on voudra bien lui confier Il peut assurer qu'il ne négligera rien pour exécuter tous ordres avec la plus consciencieuse ponctualité, à la plus grande satisfaction de ses commettants, et aux conditions les plus libérales possibles.

On pourra le commissionner pour ventes et achats de tout genre, spécialement des Grains, pour importations et transactions commerciales dans n'importe quelle branche ; recouvrement de toutes recettes et créances, etc. Les nombreuses relations et correspondances qu'il entretiendra avec les divers commerçants des Etats-Unis, qui économiseront le temps et trouveront leur avantage à s'adresser directement à son BUREAU lorsqu'ils viendront trafiquer en ce pays, le mettront à même de contribuer beaucoup à l'écoulement avantageux et rapide de nos produits, et il prendra des mesures telles que tous les paiements seront nantis à ceux qui négocieront par son entremise. Il se mettra au courant de toutes les occasions propices, il suivra régulièrement le cours des *Encans*, qui se feront dans la ville, et il fera en sorte qu'il pourra fournir toutes les garanties à ceux de ses commettants qui voudront bien le charger d'y enchérir et d'y acheter quoi que ce soit à leur compte.

Pour les détails particuliers et conditions s'adresser au BUREAU d'AGENCE, No. 15, rue Ste. Thérèse, Montréal.

C. A. ROCHON, Agent.
9 mai. aa—4

Ouvrages en Ferblanc Tole et Zinc,
POSEUR DE GAZ ET FOURNAISES,
72, RUE ST. LAURENT.

S. BUTTERWORTH informe ses Amis et le Public qu'il a commencé des affaires dans les branches ci-dessus ; et par une stricte attention à ses affaires, il espere mériter leurs faveurs.

N. B.—Un assortiment d'USTENSILES de CUISINE et CULINAIRES toujours en mains, ou faits à ordre.

Toutes sortes de Réparations faites sous le plus court délai, à prix modérés.
30 mai. cm—56

AVIS.

LES Créanciers de la Succession vacante de feu ZODOE BUCK, en son vivant Commerçant de Bois, de la Paroisse de St. Césaire, sont avertis de se rendre en l'Etude de M. E. CLEMENT, Notaire, dans le Township de Farnham, VENDREDI le NEUVIÈME jour de juin prochain, à DIX heures du matin, pour donner leur avis sur l'Election d'un Curateur à la dite succession vacante.

Par ordre,
EDMOND CLÉMENT, N. P.
30 mai. 56

Composition pour Toiture
A L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DU FEU
De Warren.

S. M. & C. M. WARREN, Cincinnati, Ohio.
C. M. & H. M. WARREN, St. Louis, Mis.
WARREN & FRERE, Buffalo, N.-Y.
WARREN & BURNHAM, Philadelphie, Pen.
C. M. WARREN & CIE., Baltimore.

VU les demandes croissantes pour cette COMPOSITION de plus en plus populaire, qui est reconnue pour posséder à un plus haut degré qu'aucune autre Composition pour Toiture les qualités inestimables du *Bon marché, de la durée et de la sûreté contre l'action des Eléments*, nous avons été obligés de doubler, et davantage, la capacité de nos manufactures, et nous sommes maintenant prêts à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien nous adresser. Nous sommes prêts à prendre des CONTRATS pour faire les TOITS dans aucune partie du pays. Des échantillons des matériaux peuvent être vus, et toutes les informations données, à notre Bureau, sur la Place d'Armes.

C. M. WARREN ET CIE.
26 mai. cm—55

MME CONNELL,
176, RUE NOTRE-DAME, 176,

DÉSIRE annoncer à ses Pratiques qu'elle est de RETOUR de NEW-YORK, avec un assortiment complet des DERNIERS PATRONS de CHAPEAUX et de MODES de toutes sortes ; et elle peut avec confiance assurer les Dames de Montréal qu'elle a maintenant dans sa Salle de Monte les DESSINS de MODES les PLUS EXQUIS qui aient jamais été importés en Canada, et elle espère que celles qui l'ont encouragée jusqu'à présent, *ne manqueront pas de la visiter.*

Elle a BESOIN de plusieurs APPRENTIES, et d'un jeune GARÇON COMMISSIONAIRE.
23 mai. am—54

A VENDRE—
20,000 rames Papier à Enveloppe assorti
500 do do à Imprimer do
40 caisses do à Ecrire do
—Et, attendu chaque jour,—
Un envoi de Papeterie importée.
JAMES CHALMERS,
224, rue St. Paul.
23 mai. am—54

J. E. LAFOND,
117, RUE NOTRE-DAME 117,
COIN DE LA RUE SAINT-LAMBERT.

A maintenant en mains, et à Vendre, un Assortiment Choisi des DERNIÈRES MODES de

Chapeaux de paille
ET
Marchandises Françaises de Fantaisie,

qu'il est prêt à Vendre aux plus Bas Prix de Détail. Il recevra aussi par les premiers Vaisseaux, son approvisionnement de
NOUVEAUTES PARISIENNES,
qui ont été choisies avec grand soin par les Agents en Europe.

On peut être certain que ces Marchandises sont des plus belles qualités, et les PRIX à l'Etablissement ci-dessus seront trouvés BIEN PLUS BAS que ceux de Maisons semblables dans le Commerce.

☞Une visite est respectueusement sollicitée.
20 mai. aa—53

Champagnes.

EDOUARD MASSON
194, Rue St. Paul,
SEUL AGENT EN CANADA
POUR LES
Cachets Supérieurs de DELBECK et HELEGARD
Do do d'EUGÈNE CLIQUOTS
—AUSSI, EN MAINS,—
MOETS FLEUR de SILLERY
CARDINAL de RICHELIEU
HEIDSIECK, No. 1
16 mai. aa—23

IMPORTATIONS DU PRINTEMS
BRUNEAU & BERTRAND

REMERCIENT leurs nombreuses Pratiques pour l'encouragement très libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, et ils prennent cette occasion d'avertir leurs Amis et le Public qu'ils recevront par les premiers arrivages un assortiment de
MARCHANDISES NOUVELLES
De Goût et d'Etape, dont ils disposeront à des prix modérés tant en Gros qu'en Détail.
Ils tiendront à leur ANCIEN MAGASIN
No. 107, Rue St. Paul, No. 107,
PRÈS LE MARCHE BONSECOURS,
Eu outre de leur fonds ordinaire de Soie, Mousselines, Orléans, Toiles, Indiennes, Cotons, Draps, Chapeaux, etc., etc.
UN ASSORTIMENT COMPLET DE
Casimires Noires et de Goût (nouveaux patrons)
Patrons de Vestes de Satin, Soie, etc., Blancs, de Couleur, etc.,
Chemises et Mouchoirs de toute espèce
Le tout de la meilleure qualité et de Patrons du dernier Goût.
—DE PLUS—
Une quantité de HARDES FAITES, telles que Blouses, Pantalons, Gilets, Vestes, etc., faites avec autant de soin que des Hardes de Commandes.

NOUVEL ETABLISSEMENT,
BRUNEAU & BERTRAND
Ouvriront dans la première semaine de Mai,
Un Nouveau Magasin,
Près l'Eglise des Récollets au
180½, Rue Notre-Dame, 180½,
Où ils auront à vendre un assortiment complet de MARCHANDISES SÈCHES de Goût et d'Etape, nouvellement importées et choisies avec soin.
—TEL QUE—
Polkas de Soie, Noirs et de Couleur
Peignoirs de Mousseline, Indienne
Habillements pour Enfans, assortis de grandeurs
Chemises d'Hommes, etc., etc.,
—AINSI QUE—
Châles de Cashmire, de Crêpe, etc.,
Fleurs Françaises, Rubans, etc.,
Chapeaux de Paille, etc., etc.
Dont ils disposeront à des prix très réduits pour ARGENT COMPTANT.
La modicité des prix et la qualité supérieure des articles sont pour eux une garantie suffisante qu'ils continueront à recevoir du Public le même encouragement que par le passé.
22 avril. em—41

A Vendre a la Manufacture de
POMPES A FEU DE PERRY,
Rue Craig,

12 POMPES A FEU POUR STEAMBOATS, (suivant la loi, chaque vaisseau est obligé d'avoir une pompe sous peine d'amende.—Prix £30.
24 POMPES à FEU, pour Magasins, Domiciles, Moulins, etc.—PRIX £20.
12 PETITES POMPES POUR JARDIN.) Prix £12 10s.
50 VOIES de CHARBON New-Castle.
1 caisse de SCIES DE MOULIN, 7 pieds.
2 do do do 6 pds. 6 pcs.
De la manufacture de THOMAS FIRTHE ET CIE., Sheffield, et importés directement par le steamer *Charity, vid* Portland.
26 mai. am—55

REÇUS et à VENDRE par les Soussignés—
Cotons Jaunes, 24¼ à 40 pcs, en balles de 25 et 50 pièces
Indigo barré, 28 à 30 pcs, do 25 et 40 do
Denims Carlisle, 27 pcs, do 25 et 40 do
Indiennes Madder 5-4, do 40 et 60 do
Do Ashton 5-4 do 40 et 60 do
fabriqué par Thomas Antrobus et Cie., ci-devant J. R. Ashton, Manchester
Coton à Draps, 32 à 40 pcs
Coton à tricoter anglais et américains, No 7 à 10, en balles de 200 lbs chaque
Châles de Crêpe de Canton Blancs et Couleur
—AUSSI—
Un assortiment complet de DRAPS, DOESKINS, MOUSSELINES, SOIES, CHALES, GANTS, BAS, RUBANS, PARASOLS, etc.
GILLESPIE, MOFFATT ET CIE.
26 mai. am—55

A VENDRE par les Soussignés, en mains et attendus chaque jour—
400 tonneaux Fer en Barre Ecossais, assortis
100 do do do Suédois, do
50 do do à Cercles, do
750 brls Clous Coupés
150 do Fiches
100 do Clous pressés et à Rondelles
200 do do à Cheval de Griffin
300 boites Ferblanc IC Charbon
100 do do IX do
70 lingots d'Etain
71 brls Chaines à dévider
150 paquets Fil de Fer, 1 à 20
200 do Acier à ressorts
Acier trempé et Blister (L) et C C N D
Pelles et Bêches de Hodgson et Lyndon
Vis de Wilkinson et Wright
Enclumes d'Armitage et Foster
Socs de Charrues de Foster
Avec un assortiment étendu et complet de QUINCAILLERIE ANGLAISE et AMERICAINE, propre au Commerce.
GILLESPIE, MOFFATT ET CIE.
26 mai. am—55

MAISON DE PENSION.

MADAME DÉZÉREAU informe ses Amis et le Public qu'elle a pris la MAISON de PENSION ci-devant occupée par MME PREVOST, où elle recevra des PENSIONNAIRES et veillera à ce que rien ne soit négliger pour plaire à ceux qui l'honoreront de leur patronage.—No. 135, Coin des Rues Craig et St. Urbain.
26 mai. am—55

NOUVEAU MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES.

H. CHAPUT,
106, RUE ST. PAUL,
Maison de M^me Jos. Roy,

VIENT de recevoir un assortiment complet de Marchandises Nouvelles, telles que—

Cashmire à Robe	Parasols
Mousseline de Laine	Corsets
Orléans imprimé	Rubans
Indiennes	Fleurs
Mousseline	Broderies
Cobourg	Flanelle
Orléans	Coton à Drap
Barege	Toile à Drap
Soieries	Toile d'Irlande
Châles	Draps
Mouchoirs de Poche	Casimire
Gants.	Patrons de Vestes, etc.

Pour ARGENT COMPTANT seulement.
☞POINT DE SECOND PRIX.
26 mai. 55

MARCHANDISES AMERICAINES.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre des MARCHANDISES AMÉRICAINES, comprenant en partie—
Cotons Jaunes à Drap, Coutil, Denims
Barrés, Flanelles Canton, Coton Blancs
Et sont prêts à recevoir des ordres pour toutes sortes de Marchandises Américaines, qu'ils rempliront aux conditions les plus favorables.
RICE ET BANCROFT,

A VENDRE par les Soussignés—
THÉS—Twankay, Hyson, Jeune Hyson, Congo et Oolong.
TABACS—8's, 10's, 16's et 32's.
Do Cuba, Havane et Feuilles Ohio
Café Laguayra, Chandelles Adamantines
Blanc de Plomb, Peintures, Couleurs, Vernis
Papiers à Tapisser
Et un assortiment de FERRONNERIE AMÉRICAINE.
RICE ET BANCROFT.
Quarré de la Douane.
18 mai. aa—52

Déménagement.

LE Soussigné a TRANSPORTÉ son Etablissement aux Magasins spacieux ci-devant occupés par MM. FROTHINGHAM et WORKMAN, vis-à-vis la Douane.
HENRY CARLETON,
Enseigne de la Grosse Hache.

HENRY CARLETON,
MARCHAND DE FER,
EN GROS ET EN DETAIL,
No. 235, RUE SAINT PAUL,
(Vis-à-vis la Douane.)
ENSEIGNE DE LA GROSSE HACHE,

VIENT de recevoir un assortiment considérable de FERRONNERIE de BIRMINGHAM et de SHEFFIELD, par la voie de Portland, et recevra dans quelques jours un approvisionnement supplémentaire par les premiers arrivages du printemps.
—AVEC—
Fer en barres, à Cercle et en Feuilles ; Acier à Ressorts, Fer Blanc, Tôle du Canada, Chaines de toutes sortes, Ressorts, Essieux, Bêches et Pelles, Fourches à Foin et à Fumier, Faulx et Faucilles, Manches de Faulx, Haches, Godendards, Scies Rondes, Passe-partouts et Scies de Moulin, Gonds et Pentures, Pentures Ecossaises T, Fusils Doubles et Simples, Clous coupés et battus, Carvelles, Clous à Cheval W, meilleure qualité, Enclumes, Vis, Soufflets de Smith, Forges portatives, Poêles de Cuisine, de Chambre et à Charbon.
—AUSSI—
Un assortiment complet de FERRONNERIE AMERICAINE, comprenant—
SERRURES de toutes sortes et ARTICLES pour finir et compléter une maison, etc.
M. C. désire attirer l'attention des taneuisiers, forgerons, etc., sur son assortiment d'OUTILS, de manufacture anglaise et américaine, qu'il garantira être de la première qualité.

J. A. FAY ET CIE.,
MACHINES QUI ECONOMISENT LE TRAVAIL.

LE Soussigné est AGENT pour les Machines ci-dessus, qu'il vendra aux prix du manufacteur. On peut en voir des échantillons à son magasin, vis-à-vis la Douane, comme suit :
Machines à Mortaiser, à faire les tenons, à percer, à faire les Chassis, à dégrossir et à polir le bois. Ciseaux Extra, etc., pour les Machines ci-dessus.
HENRY CARLETON.
18 mai. am—52

CORNES.

ON a besoin de CORNES de BESTIAUX, pour lesquelles il sera payé de l'ARGENT comptant au No. 302, RUE ST. PAUL.
23 mai. cm—54

ROBERT DEAN,
FABRICANT DE VALISES
DU PREMIER PRIX
174, RUE NOTRE-DAME, 174,
MONTREAL.
26 mai. fm—55

Faience et Poterie.

NOUS recevons maintenant par les vaisseaux *Shandon, Albion, Ottawa, Montréal, Home, Caledonia, Valleyfield*, et autres qui sont attendus chaque jour, un assortiment étendu et bien assorti, comprenant toutes sortes de MARCHANDISES dans cette ligne, que nous sommes déterminés à vendre aux plus bas prix rémunératifs.
—AUSSI—
Un splendide assortiment de VERRERIE TAILLÉE et FONDUE, sur lequel nous attirons spécialement l'attention.
EDW. WRIGHT et Cie.,
288, Rue St. Paul.
26 mai. am—55

CHAPEAUX DE DAMES EN GROS.

Le plus grand et le meilleur Assortiment de CHAPEAUX UNIS ET DE GOUT.
Qui ait jamais été offert en cette Ville peut être trouvé au No 302, rue St. Paul.

LE Soussigné reçoit chaque jour de nouveaux Chapeaux directement des Fabricants, ce qui lui permet d'offrir les derniers patrons aux plus bas prix.
REUBEN LOCKE.
23 mai. am—54

HUILES—
150 quarts Veau Marin Pâle
100 do Morue
5 bcts Olive Fine
20 qrts brls
A Vendre par
JAMES TORRANCE.

SUCRE RAFINÉ—
20 bcts Pains de McFie
20 trcs
150 quarts Bâtarde Blanche
A Vendre par
JAMES TORRANCE.

GRAINE DE TRÈFLE—
20 barils de Graine de Trèfle
A Vendre par
JAMES TORRANCE.
20 mai. aa—59

NOUVEAU MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES.

DOYON ET TOURVILLE,
Ouvriront leur Nouveau Magasin au No. 210, RUE NOTRE-DAME,
3ème Porte de la rue McGill.

LUNDI, le 22 du courant, avec un assortiment complet de—

Cachemire à Robe	Parasols
Mousseline de Laine	Corsets
Orléans imprimé	Rubans
Indiennes	Fleurs
Mousselines	Broderies
Cobourg	Flanelles
Orléans	Coton à Drap
Barège	Toile à Drap
Soiries	Toile d'Irlande
Châles	Draps
Mouchoirs de poche	Casimire
Gants	Patrons de vestes, etc.

POUR ARGENT COMPTANT seulement,
☞POINT DE SECOND PRIX.
18 mai. 52

IMPORTATION DU PRINTEMPS.

LES Soussignés offrent en vente :—
MARCHANDISES SECHES AMERICAINES :
Cotons à Draps, à Tisser, Coutils, Cotons chanvrés, Flanelles, Cottonages, Ouate en feuille et à la livre, Mèches, Fil retors, Satinettes, Casimires, etc., etc.
CHAPEAUX :
Supérieurs, en Soie, à la Magyar et en feutre.
MARCHANDISES EN CAOUTCHOUC :
Capots, Casquettes, Souliers, Pantalons, etc.
EPICERIES :
Thés—Twankay, Hyson Twankay, Y. Hyson et Congo.
Tabacs—Cavendish, Honey dew et Coupé,
Sucres—Cassonnade et Sucre écrasé,
Café—Riz, etc.
Huile et Vernis :
Pour Machinistes et Tanneurs,
Do Meubles, Voitures et Harnais.
FORESTER, MOIR ET CIE,
262, rue St. Paul.
18 mai. 52

NOUVEAU MAGASIN DE CHAUSSURES,
No. 290, Rue St. Paul,
Porte voisine du magasin de L. Lafontaine.

SAM. G. SMITH,
MAGASIN EN GROS.

BOTTES, Souliers et Chaussures de Caoutchouc. Toutes espèces de Chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants, Guêtres, etc.
Tout dans le dernier goût.
A la caisse ou à la douzaine.
16 mai. aa—51

LAMOTHE & FRERE,
No. 202, Rue St. Paul,
MONTRÉAL.

ATTENDU journellement de la célèbre maison MOET ET CHANDON, Epernay, par le vaisseau *PARAGON*.
Leur Champagne fameux—
GRAND VIN d'Angleterre, en caisses
FLEUR de SILLERY, en paniers.
De Henkell et Cie., Mayence, par le vaisseau *Valleyfield*.
VINS DU RHIN, MOZELLE et HOCKS Mousseux.
De MM. Focke et Brandenburg, Bordeaux, par le vaisseau *Eaglet*.
VINS CLARETS de toutes sortes, en bouteilles, bariques et quarts de Barique.
De MM. Hultskam, Zoon et Molyn, Rotterdam. Cordiaux de la meilleure qualité.
Meilleures marques de Brandies, 42, 45, 48, 50, 51, Madeire, Sherry, Port, Canary, Madeire de Sicile, Port de Bourgogne, Malaga, etc.
Aussi, un assortiment général d'EPICERIES en magasin et attendu journellement.
16 mai. 51

TAPIS A L'HUILE.

M. A. LAFLAMME,
165, *RUE CRAIG, MONTREAL.*

OFFRE en vente, 30 ps. de Tapis de 18 pieds par 50 pieds de longueur, fleuris et patrons assortis à couper pour salle à diner, passages et escaliers, Tapis de table, tabliers carreautés et noir soie cirée, Capots, Prelas, Rideaux pour voitures, Toiles de chapeaux et toutes sortes de Toiles cirées avec le vieux Bruxelles ou Turquie l'on peut faire de très bon tapis cirés pour plancher.
6 mai. gm—47

☞ **VOYEZ!** ☜

LE Soussigné a maintenant en mains un Assortiment Etendu de RÉFRIGERANTS, ou GLACIÈRES d'ÉTÉ PORTATIVES, dans la Forme d'Armoire ou de Boite, d'une qualité supérieure, très bien adaptées pour les Familles Privées, à Bas Prix.
—AUSSI—
RÉFRIGÉRANTS, article pour Refroidir l'Eau, très utiles pour l'Eté.
G. F. PROWSE,
38, Grande Rue St. Jacques.
13 avril. bm—3

LA REINE D'ANGLETERRE.
CHEZ L'AMBASSADEUR DE FRANCE.

Nous empruntons au *Post*, de Londres, le récit du bal de la légation française, auquel a assisté le reine Victoria :

" La visite de S. M. à l'ambassade de France a une grande signification. Elle indique la force et la constance de la résolution mutuelle des deux grandes nations civilisées de se soutenir dans la lutte entreprise pour la bonne foi, la justice et l'honneur. La visite de la reine d'Angleterre à l'ambassade de France est la consommation publique de l'heureuse union entre la France et l'Angleterre, sauvegarde de l'humanité. Les deux peuples de France et d'Angleterre ne pourront pas envisager cet événement sous un autre point de vue.

" L'ambassade de France était illuminée magnifiquement, et des transparens laissaient voir d'une part les initiales V. A., et de l'autre N. avec deux couronnes surmontées d'une étoile.

" Dans la salle du souper avait été disposé un buffet servi en vermeil pour la reine. L'ambassadeur avait désiré faire les choses avec tant de goût et de recherche, que l'on voyait figurer sur ce buffet des cerises à une guinée la livre et des pêches à 48 shillings la douzaine. Les musiciens de l'orchestre, sous la direction d'Emile Lawrence, étaient habillés d'une manière uniforme, habits bleus avec les armes de l'ambassadeur richement brodées en or. C'est un usage que le comte Walewski a hérité de la Pologne.

" Dans la salle du bal, à la droite et à la gauche du buste en marbre de la reine Victoria, entouré de fleurs, sont les portraits en pied de LL. MM. II. de France, peints par Winterhalter. Ce sont des chefs-d'œuvre d'art. L'empereur Napoléon III est représenté en uniforme de maréchal, la main sur le sceptre. L'impératrice est en robe à queue en velours vert. Les portraits ont été beaucoup admirés. Dans le bal costumé, l'époque de Louis XV a été abondamment représentée. Parmi les dames dont les toilettes ont été surtout admirées étaient la comtesse de Kinnoull, Mme d'Israëli et lady Dofferin. La comtesse de Zetland et Mlles Barclay et Wyner représentaient la plus gracieuse trinité : la nuit, l'aube et le jour. La comtesse représentait la nuit et ses deux charmantes compagnes l'aube et le jour ; elles étaient inséparables. Cette triple fantaisie a été fort appréciée, fort admirée, et l'épithète flatteuse des trois grâces circulait dans toutes les bouches.

" Deux jeunes personnes, Mlles Maxe et Béatrix, ont fait aussi beaucoup d'effet. L'une était en bergère, et l'autre en vivandière. Cette allégorique représentation de la paix et de la guerre a été comprise et goutée. Lady Molesworth, femme du ministre premier commissaire des travaux publics, portait le costume de Charlotte de Savoie, la belle et négligée reine du trop fameux Louis XI, et la vicomtesse Palmerston représentait Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Les deux costumes étaient de la plus grande fidélité historique.

" Sir John Ramsdem avait revêtu le magnifique costume de François Ier au camp du Drap-d'Or. Le lion de la soirée était le diplomate qui a si bien représenté l'Angleterre à St. Pétersbourg tout récemment. Sir Hamilton Seymour était en grand costume diplomatique avec tous ses ordres. Le duc d'Hamilton était en costume pittoresque de Highlander, qui continue d'être fort en vogue dans les bals parés. M. Bodwel représentait l'amiral Coligni.

" Les duchesses de Cambridge et de Kent et la princesse Marie de Cambridge ont été reçues à la bibliothèque. La reine, qui est arrivée à dix heures précises, a été reçue à la descente de sa voiture par le comte Walewski et la comtesse Walewska. S. M. est entrée dans l'hôtel de l'ambassade donnant le bras à l'ambassadeur de France. S. A. R. le prince Albert avait offert le sien à la comtesse Walewska. Conduite à la bibliothèque, la reine y est restée quelques instants en conversation avec ses illustres parentes.

" La reine avait une toilette très élégante dont l'éclat était rehaussé par une profusion de riches pierreries. Le prince Albert était en uniforme de feld-marechal. La comtesse Walewska av

le besion d'offrir son cœur à une esturgeonne qui l'accepte en rougissant suivant l'usage.

Or il est impossible de faire une déclaration avec accompagnement de coups de canon.

Plus d'amour, partant plus de caviar.

Voilà le côté grave de la situation, le caviar, sire, est la plus belle branche de commerce russe, et, si nous en croyons un phoque savant qui a été élevé dans un des meilleurs pensionnats de Paris, et qui sait dire *papa* et *maman*, on consomme chaque année du caviar pour dix-huit millions de roubles, on en trouve même en France chez Chevetskoff, au Palais-Royal, à côté d'un grand magasin de tragédies.

Ainsi donc, sire, au nom de nos amours et de nos amantes, ayez l'extrême obligeance et protocoliser avec les canonniers étrangers pendant une quarantaine de jours, ou bien, si cela vous convient mieux, montez à bord d'un de vos majestueux navires et sommez tous les commandants des vaisseaux ennemis d'amener leurs pavillons et daller se constituer immédiatement prisonniers à Cronstadt.

Ce faisant, sire, vous comblerez de joie tous les esturgeons et toutes les esturgeonnes de la Baltique.

Simon, en 1854, le caviar ne sera qu'une chimère, et les Russes en seront réduits à vivre de harengs comme les Hollandais, ou de goujons et de grenoilles comme les Nrançais !

Traduit du russe par.

LOUIS HUART.

(*Charivari.*)

LE FEU GRÉGOIS RETROUVÉ.—Une expérience fort curieuse a eu lieu dans le jardin du Palais-Royal, dont le bassin a paru, pendant quelques instants, couvert de flammes auxquelles l'eau ne paraissait rien ôter de leur activité. Voici en quoi consistait cette expérience. Un ballon de verre contenant un certain liquide a été lancé à l'aide d'une perche dans le bassin, puis brisé. Aussitôt le liquide qu'il renfermait s'est enflammé en se répandant dans l'eau, et a continué de brûler avec une flamme intense et une épaisse fumée pendant cinquante-six secondes. Ce liquide inflammable, obtenu au moyen du mélange de produits chimiques peu coûteux, est dû aux recherches de M. Niepce de St. Victor, commandant du Louvre, M. le général Picot, commandant du Palais-Royal, et M. Fontaine. L'expérience, plusieurs fois réitérée, paraît avoir toujours complétement réussi. Ce n'est point, au reste, le premier essai qui ait été tenté à différentes époques pour trouver un liquide inflammable destiné à remplacer l'ancien feu grégois dont le secret paraît avoir été perdu pendant la dernière période du moyen-âge. Sous le règne de Louis XV, on fit, en présence du maréchal de Saxe et de plusieurs généraux, une expérience de cette nature sur le grand bassin de Versailles. L'embrâsement fut général, et l'eau, loin de l'éteindre, semblait communiquer à la flamme une dévorante activité. Tous les assistants frémirent ; le roi récompensa l'inventeur, dont il acheta, dit-on, le secret, mais il ne voulut jamais le mettre en usage.

On comprend l'importance d'un pareil moyen entre les mains de ceux qui attaquent ou défendent une place, ou surtout dans un combat naval. Ce liquide, projeté en grande quantité au moyen d'une pompe sur une tête de sape, dans une tranchée, dans un fossé plein d'eau, sur une rampe de brèche, au moment d'un assaut, porterait d'incalculables ravages.

Une embarquation chargée de quelques récipiens de ce liquide auquel on mettrait le feu, à un moment donné, par des artifices ordinaires dont la durée aurait été bien calculée, serait un brûlot d'un effet terrible contre les vaisseaux ennemis ; car fut-il coulé au moment d'aborder, le liquide nagerait sur l'eau, où il produirait une immense flamme qui mordrait bien vite les bois goudronnés, s'y attacherait et les envelopperait de toutes parts.

Nous n'avons pas besoin de dire combien cette formidable application des actions chimiques pourrait rendre d'importants services dans la guerre à la fois continentale et navale qui vient de s'engager en Orient.

Comte de Beauharnais—Assemblee Publique.

A une assemblee publique des habitants de la paroisse de St. Anicet et du Township de Dundee dans le comté de Beauharnais, tenue au village St. Anicet le 25 mai 1854 ;

John McDonell, écr., juge de paix, fut appelé à la présidence, Ignace Plamondon, écr., comme vice-président et G. H. Dumesnil, écr., fut choisi comme secrétaire.

Le président ayant expliqué le but de l'assemblée, les résolutions suivantes furent unanimement adoptées.

Sur motion de David Baker, écr., J. P., secondé par Jos. E. Watier, écr. :

Résolu,—Que cette assemblée voit avec douleur les délais incessants du Bureau des Travaux Publics à faire constater et à payer les dommages causés aux habitants demeurant le long du Lac St. François par l'érection des deux jetées, à la tête du canal de Beauharnais.

Sur motion de Joseph Plamondon, écr., secondé par M. John Ross :

Résolu,—Que vu la réponse donnée à une demande d'Ovide Leblanc, écr., représentant du comté, par l'honorable commissaire en chef des Travaux Publics dans l'assemblée législative, à la fin d'octobre 1852, " que les susdits dommages seraient non seulement constatés et payés au plutôt, mais aussi que la cause en serait détruite pour l'avenir," et la réponse donnée par Son Excellence le gouverneur général à la députation nombreuse envoyée par les habitants des comtés de Beauharnais, Vaudreuil et Glengary en mai 1853, " que ces dommages seraient liquidés au plutôt ;" les parties souffrantes s'étaient attendues à une action bien plus prompte de la part du dit bureau des Travaux Publics.

Sur motion de John Sterling, secondé par Etienne l'Ecuyer :

Résolu,—Que cette assemblée demande avec respect, mais avec énergie, l'effet immédiat des promesses contenues dans les susdites réponses—promesses dont ils doivent attendre davantage l'accomplissement vu qu'elles viennent de plus haut, et ont été faites avec délibération et dans des lieux et des circonstances solennels.

Sur motion de François Desrochers, secondé par John Parken :

Résolu,—Que ces dommages sont ruineux pour les habitants et que différer plus longtemps leur réparation pour le passé et leur cessation pour l'avenir, accuse une froide indifférence dans le gouvernement, pour les souffrances et les maux qu'ils causent à tant de familles.

Sur motion de François Charlebois, secondé par Donald McRae :

Résolu,—Que cette assemblée ose d'autant plus compter qu'il lui sera enfin immédiatement rendu justice, qu'elle apprend avec plaisir que les habitans du Haut-Canada dans le comté de Glengary sur la rive Nord du lac St. François, ont été en partie indemnisés de leurs dommages occasionnés par les mêmes causes.

Sur motion de Lawrence Sullivan, secondé par Michel Beauchêne :

Résolu.—Que cette assemblée a vu avec chagrin les plaintes formulées par les habitans de St. Louis de Gonzague par rapport à l'insuffisance et au mode vicieux de la répartition, l'indemnité de leur dommage, et qu'elle espere que si ces plaintes sont fondées, le bureau des travaux publics fera preuve de justice en évitant de donner occasion à de semblables plaintes aux habitans de St. Anicet et de Dundee.

Sur motion de Malcolm Campbell, secondé par Pierre Beauchêne :

Résolu,—Que si le gouvernement veut faire une justice entière selon qu'il doit être présumé, il devrait faire examiner les lieux inondés immédiatement, et qu'aussi il devrait faire estimer ces dommages par des arbitres au désir de la dernière loi passée à cette fin.

Sur motion de James Higgins, secondé par Alexis Caza :

Résolu,—Que dans le cas où le gouvernement différerait encore la justice due aux réclamans, ceux-ci se devront à eux-mêmes de réclamer cette justice de la législature du pays dans sa prochaine session, persuadés que dans ce pouvoir souverain et surtout dans la branche de ce pouvoir composée des représentants du peuple, ils trouveront non-seulement des dispositions à la justice, mais encore des sympathies à leurs maux, et qu'il sera en conséquence pris de promptes mesures pour retirer tant de familles de la misère et de la gêne causés par les dits dommages.

Sur motion de Frs. X. Desrochers, secondé par Peter Dunn :

Résolu,—Que cette assemblée ne saurait passer sous silence l'acte de justice fait par le bureau des travaux publics dans la réparation et reconstruction des chemins submergés dans St. Anicet, et ose espérer que cette justice s'étendra jusqu'à Dundee, où les chemins sont en plusieurs endroits presqu'impraticables.

Sur motion de Patrick Bannan, secondé par Frs. Trépanier :

Résolu,—Qu'un comité de cinq membres dont trois formeront un quorum soit nommé pour correspondre avec Ovide Leblanc, écr., membre du comté, le bureau des travaux publics, ou ses agents, et tous autres qu'il appartiendra à l'égard des dits dommages, afin de hâter leur établissement et liquidation, et que ce comité soit composé de John McDonell, L. H. Masson, David Baker, G. H. Dumesnil et Ignace Plamondon, écrs.

Sur motion de L. H. Masson, écr., secondé par Antoine Dupuis, écr. :

Résolu,—Que cette assemblée remercie l'honorable J. S. McDonald, orateur de la chambre d'assemblée, Ovide Leblanc, écr., J. Bte. Mongenais, écr., M. P. P. pour Vaudreuil, de leurs services à l'égard de ces dommages, et qu'elle espère qu'ils voudront bien les continuer avec le même zèle et la même sollicitude.

Sur motion de John Leslie, secondé par Joseph Chrétien :

Résolu,—Que les procédés de cette assemblée soient publiés dans deux papiers-nouvelles, de chaque langue et qu'une copie en soit envoyée à Ovide Leblanc, écr., en le priant de vouloir bien les transmettre à l'hon. commissaire en chef des travaux publics, avec les suggestions qu'il jugera nécessaires.

Le président ayant laissé le fauteuil, L. H. Masson, écr., fut appelé à le remplacer, et sur motion de Farquhar McRae, secondé par Edouard Dupuis, des remercimens furent unanimement votés au président et au secrétaire pour leur conduite en cette occasion.

JOHN MCDONELL, Président.
IGNACE PLAMONDON, Vice-Prés.
G. H. DUMESNIL, Secrétaire.

Societe de Temperance de Ville-Marie.

SECTION ST. JACQUES.

A l'assemblée générale et annuelle des membres de la Société de Tempérance de Ville-Marie, section St. Jacques, tenue dans la maison d'Ecole de St. Jacques, le jour de l'Ascension, 25 mai, 1854, sous la présicence de Messire H. Moreau, président d'office, les messieurs suivants furent élus à l'unanimité *Conseillers* de tempérance pour l'année 1854-55, savoir :

A. Amiot, Ls. Aubertin, P. Barbier, D. Beauchamp, T. Bieau, B. Brousseau, Chs. Bruce, J. Burneil, Jos. Beauchamp, Geo. Beaudry, Ls. Bédard, J. B. Brisson, F. X. Brunette, Théophile Cadotte, Vital Cassant, Ls. Cat. Ls. Chalifoux, W. Champigny, C. Charpentier, N. Caussée, Jacque Comte, Louis Comte, M. Coriveau, Geo. Coté, A. Cusson, Jos. Cardinal, Cléoph. Calaise, J. Claveille, X. Colin, J. Corbeille, P. Coté, Jos. Dagenais, Ferd. David, J. B. Desroches, Frs. Descaris, B. Duchesne, J. B. Duford, D. Dupré, M. Ducharme, J. B. Dubé, M. Dupuis, P. Dupuis, Pierre Elie, Jos. M. Emond, J. B. Emond, Ans. Froment, Jos. Gérard, Jos. Giard, J. B. Gamelin, J. L. Gauthier, Ths. Gignères, F. Gosselin, Jos. Graveille, Jac. Grenier, F. Guenette, Léon Hurteau, F. X. Hovnier, J. B. Hovnier, Pierre Jeté, Pierre Jodoin, P. Labelle, T. Labelle, A. Laberge, A. Laframboise, B. Lamontagne, Frs. Languedoc, T. Lapierre, B. Lapointe, Jos. Laramnée, L. A. H. Latour, E. Lavigne, P. Lauzon, Tous. Lecompte, A. Levert, S. Lussier, C. Larivière, L. Larivière, Macaire Larivière, A. Larivière, M. Laroche, D. Larochelle, J. Latreille, A. Lavigne, M. Laviolette, Frs. Lawrence, Ls. Lawrence, B. Lacoste, M. Laderoute, A. Laflamme, P. Leblanc, F. Leblanc, Jos. Léveillé, Ant. Maite, Geo. Michon, Nar. Monet, F. X. Montmarquet, N. Morin, A. Mallet, N. Mercier, A. Monarque, J. Monarque, B. Nault, A. O'Claire, Gui. Palatio, Hubert, J. B. Payette, O. B. Peltier, David Peltier, Ths. Pepin, Eloi Perreault, Léon Perrault, J. Papin, J. Plamondon, Louis Poitras, Chs. Quevillon, H. Rangeard, A. Réel, Jos. Robillard, Ed. Richelieu, D. Sauvageau, S. P. Senécal, F. Senécal, Jos. Simard, John Smith, Rob. Smith, T. Soucisse, W. Thomas, A. Trudeau, B. Trudelle, H. Turcot, Dom. Sénée, F. X. Tessier, N. Thériault, Tous. Thérien, Jos. Valade, C. Viau.

Pour véritable extrait,
L. A. H. LATOUR,
Secrétaire.

A une assemblée subséquente des conseillers de tempérance de Ville-Marie, section St. Jacques, tenue dimanche, 28 mai, dans le bas de la sacristie de l'église St. Pierre, les messieurs dont les noms suivent furent unanimement élus officiers pour l'année 1854-55, savoir :

Président Honoraire :—Sa Grandeur Mgr. de Montréal ; *Président d'office :*—Messire H. Moreau, de l'évêché ; *Chapelain :*—Le Révd. Père Léonard, O. M. I. ; *Vice-Présidents :*—Hubert Paré, A. Laframboise, E. B. Dufort, A. Laberge ; *Secrétaire :*—L. A. Huguet Latour ; *Assis-Sec :*—Jacques Grenier ; *Trésorier :*—Joseph Robillard ; *Assistant :*—David Peltier ; *Médecins :*—E. H. Trudel, M. D. et T. E. D. D'Orsonnens, M. D. ; *Avocats et conseillers :*—C. S. Cherrier, C. R., et C. A. Leblanc ; *Commissaires-ordonnateurs :*—Joseph Robillard et John Smith ; *Assistant :*—Cléophas Calaise ; *Percepteurs :*—Narcisse Monot et Macaire Larivière.

Pour véritable extrait,
L. A. HUGUET LATOUR,
Secrétaire.

Association St. Jean Baptiste.

ÉLECTIONS DES OFFICIERS.

Président—G. E. Cartier, écr.

SECTION DE LA VILLE.—*Vice Présid.*—J. F. Pelletier, A. M. Delisle, O. Berthelot, D. E. Papineau ; *Trés. Gén.*—R. Trudeau ; *Commissaire Ordonnateur*—C. A. Leblanc ; *Députés Commissaires Ordonnateurs*—Ls. Ricard, Ls. Beaudry, C. Lacroix ; *Secrétaire Archiviste*—R. Beliemare ; *Secrétaire Correspondant*—C. F. Papineau ; *Secrétaires*—N. G. Bourbonnière, F. P. Pominville, W. Marchand, L. S. Morin ; *Percepteurs*—Jacques Grenier, J. B. Rolland, A. Tellier ; *Médecin*—J. E. Coderre ; *Chapelain*—Messire Provost.

SECTION ST. ANTOINE.—*Vice Présidens,*—C. J. Coursol, O. Frechette, O. Faucher ; *Trésorier*—F. M. Bélinge ; *Secrétaires*—C. S. Rodier, J. B. Houlé ; *Percepteurs*—E. Ouimet, Léon Seers, Frs. Boule ; *Médecin* — B. Charlebois ; *Chapelain* — Messire Denis.

SECTION ST. LAURENT.—*Vice Présidens*—A. Jodoin, Sen., J. Robillard, G. L. Rolland ; *Trésorier*—J. A. Bourdon ; *Secrétaires*—L. A. H. Latour, J. B. Labelle ; *Percepteurs*—A. Favreau, H. Sentenne, G. D. Lamarche ; *Médecin*—Dr. Globensky ; *Chapelain*—Messire Perrault.

SECTION STE. MARIE.—*Vice Présidens*—A. A. Dorion, P. Damour, Jos. Smith ; *Trésorier*—L. Hurteau ; *Secrétaires*—G. Beaudry, Ls. Bélanger ; *Percepteurs*—F. Contant, M. Lamoureux, F. Cusson ; *Médecin* — Dr. D'Eschambault ; *Chapelain* Messire Picard.

COMITÉ DE RÉGIE.—C. S. Cherrier, C. D. Roy, M. Desnoyers, R. Roy, T. J. J. Loranger, D. Masson, J. A. Berthelot, A. Lapierre, P. Lacombe, J. W. A. R. Masson, J. Belle, P. Jodoin.

AGENCES DU PAYS.

THOMAS ETIENNE ROY, Ecr., Agent Général de Journaux, No. 8. Rue St. Joachim, Haute-Ville, QUÉBEC, est AGENT du "PAYS" pour la Ville et le District de Québec, et il est autorisé à recevoir des abonnemens et des annonces aux taux requis par notre Journal. Ses reçus seront regardés comme paiement.

VISSCHER ET SCHELL, Agents Généraux de Journaux, 80, Nassau street, NEW-YORK, sont nommés AGENS du "PAYS" à New-York, et ils sont duement autorisés à recevoir des annonces et des abonnemens aux taux requis par notre Journal. Leurs reçus seront regardés comme paiement.

NOUVELLES ANNONCES.

Vente par autorité de justice, le 25, à St. Georges-Etablissement de tailleur—J. Richard.
Etablissement de hardes faites—F. X. Loiselle.
Etablissement de modes—Mme Coffy.
Nouveau magasin de nouveautés—M. McKechnie.
Nouveau magasin de fer—Boivin et Lemay.
Télégraphie de Montréal à Québec.

VENTES PAR ENCAN.

Ferronnerie, demain—Benning et Barsalou.
Charbon, samedi— Do do
Effets de cordonniers, do—Do do
Marchandises, demain—Bernard et Cie.
Do samedi—Do do

LE PAYS.

MONTRÉAL :
Jeudi, 8 Juin 1854.

Tenure Seigneuriale.

NOUVEAU MOYEN D'AJOURNER LA SOLUTION DE LA QUESTION.—LE MINISTÈRE EN QUÊTE DE POPULARITÉ.—La *Minerve* de mardi publie la note suivante, qui porte évidemment un caractère officiel :

" L'hon. A. N. Morin, commissaire des Terres de la Couronne, fait savoir aux censitaires des seigneuries et fiefs appartenant au gouvernement, qu'il a été décidé par Son Excellence, de l'avis de son conseil, que tout acquéreur qui, sous un mois de la date de son acquisition, demandera à commuer et commuera la tenure de la propriété acquise, conformément au statut provincial de la 10 et 11 Vict., chap. 111, obtiendra la remise des lots et ventes dûs sur son acquisition, pourvu qu'il paie comptant l'indemnité fixée par la loi, ou au moins £25, si la propriété est située dans la Banlieue de Québec ; £12 10s, si elle est en dehors de ces localités, lorsque l'indemnité excédera les dites sommes respectivement."

On se demande pourquoi l'Exécutif a cru devoir adopter cette démarche, juste à la veille d'une session qui sera suivie de près par des élections générales.

Pour tous ceux qui ont été à même d'observer la tactique ministérielle depuis douze mois, la réponse est facile à faire. Malgré toutes ses promesses, toutes ses protestations de dévouement à la cause de l'abolition, le ministère a constamment cherché, depuis la dernière session, à étouffer le mouvement abolitionniste. Il a trouvé une presse servile qui l'a soutenu dans sa politique de délais et d'expédients — des journaux qui ont voulu persuader au peuple que la question ne pouvait pas, ne devait pas être réglée par le présent parlement. Le peuple a repoussé avec dédain toutes ces insinuations perfides, mais le ministère avait d'autres moyens de parvenir à son but. Il a attendu jusqu'au dernier jour pour convoquer les chambres au milieu de la saison des affaires ; et pour émousser les traits d'une opposition redoutée, il courtise ouvertement les faveurs d'une popularité qui lui échappe.

L'une de ses plus graves préoccupations, c'est de préparer une session nulle, tout en ayant l'air de faire quelque chose ; c'est de conjurer l'orage qui gronde, ou de surnager avec les débris du vaisseau qui porte la fortune ministérielle. Pour arriver à ce résultat, le gouvernement à deux moyens : flatter et corrompre. Le patronage dont il peut disposer, grâce à nos institutions, le met à même d'en faire un usage immodéré, et il faut lui rendre cette justice qu'il ne laise échapper aucune occasion de s'en prévaloir. Ainsi, pour se rendre favorable la population des townships, on met entre les mains d'un M. Bouthillier la somme de £10,000, sans conditions, sans garanties pour le public. Cette somme est destinée, dit-on, à ouvrir des chemins publics ; Dieu sait combien de bouches elle fermera—combien de consciences elle pourra acheter et corrompre.

Et ce n'est pas assez : le ministère, après avoir fait son examen de conscience et passé en revue toutes ses peccadilles, redoute de se présenter, les mains vides, devant le peuple et ses representants. Il sait qu'il a un compte à régler avec les censitaires qu'il amuse et qu'il trompe depuis longtemps—que va-t-il faire ? Il va leur jeter un jouet, un os à ronger, pour gagner du temps et accomplir ses desseins ; il va dire aux censitaires de la couronne qu'une mesure d'abolition est désormais inutile pour eux, et que la remise que le gouvernement est prêt à leur faire leur offre, pour commuer la tenure de leurs terres, plus d'avantages que ne pourrait le faire une loi générale d'abolition. La conséquence, c'est que les représentants des comtés qui se trouvent dans les seigneuries de la couronne ne presseront pas le ministère de régler la question, et dans le parlement actuel, on sait combien peu de voix il faut déplacer pour s'assurer une majorité.

Le ministère n'a pas oublié la maxime : *Divide et impera* ; les censitaires unis auraient une force irrésistible—il tente de les diviser en jetant entre eux le poids de l'intérêt individuel, et quand il aura réussi à énerver le courage de plusieurs, il pourra mépriser impunément les reclamations de tous.

Nous n'entreprendrons pas de décider jusqu'à quel point les ministres sont justifiables de sacrifier une partie des revenus de l'Etat et de favoriser ainsi une section des habitants de cette province aux dépens des autres ; nous voulons seulement démasquer et mettre à nu les intrigues d'une administration sans principes, et prémunir la représentation populaire contre les dangers d'une corruption qui ne prend plus la peine de se déguiser.

Nous voulons faire comprendre aux censitaires la nécessité de serrer davantage leurs rangs s'ils tiennent à obtenir tôt ou tard une mesure d'abolition. La Convention de Montréal, dans sa dernière assemblée, sous les circonstances actuelles, a jugé plus sage de ne pas insister formellement sur l'adoption d'une loi durant la prochaine session. Mais les membres du parlement, les abolitionnistes ont un devoir rigoureux à remplir, et nous aimons à croire qu'ils ne l'oublieront pas. Nous leur disons, nous, qu'ils ne doivent pas, qu'ils ne peuvent pas, sans renoncer à leurs principes, supporter plus longtemps une administration qui se rit ainsi de l'opinion publique et qui ne se maintient au pouvoir qu'au moyen d'intrigues de coulisse, d'abus de patronage, de corruption sans pudeur. Nous leur disons, en un mot, que si le discours du trône ne contient pas la promesse d'entreprendre la solution de la question seigneuriale, ils doivent donner un vote de non-confiance.

CONSEIL LÉGISLATIF.—On sait que, durant la dernière session du parlement, après une discussion prolongée, l'Assemblée Législative a adopté une pétition au gouvernement impérial, exposant la convenance de reconstituer le Conseil Législatif sur la base de l'élection populaire et demandant, en conséquence, un amendement à l'acte d'Union et à la Constitution de 1841. Jusqu'ici, le peuple du Canada n'en savait pas davantage, mais voici que le *Leader*, l'un des organes du gouvernement, à Toronto, nous apprend que le gouvernement anglais ne veut pas prendre sur lui d'effectuer ce changement, et qu'une mesure sera bientôt introduite dans le parlement impérial pour autoriser le gouvernement provincial à le faire comme il l'entendra.

Cette nouvelle, si elle a quelque fondement, est d'une importance plus qu'ordinaire. L'Angleterre a déjà reconnu à notre législature le pouvoir de régler la question des réserves ; mais cette question, quelle que soit l'etendue des interêts qui s'y rattachent, tombe dans le domaine administratif et ne touche nullement à nos institutions politiques. En laissant au peuple du Canada le soin de changer sa constitution, l'Angleterre abandonnerait implicitement son contrôle sur notre législation, et nous pousserait elle-même à l'indépendance.

Cependant, avant de faire des conjectures sur l'influence qu'exercerait sur nos destinées l'inauguration de cette nouvelle politique coloniale, il faut attendre le résultat de l'action du parlement impérial, et voir jusqu'où s'étend cette libéralité dont les journaux ministériels font déjà des éloges immodérés.

.....Timeo Danaos et dona ferentes

a dit le poëte latin. L'expérience nous a appris à nous défier, et la défiance est la mère de la sureté.—Si toute cette affaire de conseil législatif n'était qu'un gros canard lancé par le journal de M. Hincks pour donner à l'opinion publique une direction favorable, à la veille d'une lutte incertaine ! Le moins clairvoyant ne peut s'empêcher de faire ce rapprochement. Attendons.

LORD ELGIN.—Les journaux de Portland nous disent que lord Elgin était attendu dans cette ville aujourd'hui, et il est probable qu'il passera ici demain.

Un jour, ai de Québec, le *Colonist*, a la complaisance de nous apprendre qu'il se fait à Montréal " des préparatifs sur une échelle très-étendue pour le recevoir." Nous l'ignorions complètement, et à l'heure qu'il est, nous sommes encore à nous demander ce que le *Colonist* entend par préparatifs. Lord Elgin sera reçu, nous n'en doutons pas, avec la politesse et les egards que méritent ses qualités personnelles ; mais nous sommes sûr aussi que les habitants ne se détourneront pas de leurs occupationspour aller faire leur courbette au représentant de Sa Majesté Britannique, et si l'on veut monter une " démonstration" quelconque, il faudra aller chercher ceux qui ont fait l'election du Dr. Nelson et leur *payer* leur journée.

Nous sommes toujours bien aise de pouvoir dire au peuple du Canada que le gouverneur se rendra à Québec juste à temps pour ouvrir les chambres.

COMMÉMORATION DES BRAVES DE 1760. — On lit dans le *Canadien* du 5 :—La cérémonie de translation des restes de ces derniers braves de la puissance française sur le sol canadien en 1760, a commencé ce matin et n'est pas encore terminée au moment où nous en avons un mot à dire avant de mettre sous presse. Si le sentiment patriotique et religieux se prouve par le chiffre des personnes empressées à le manifester par leur concours, nous devons dire que jamais ce sentiment n'a contribué plus qu'aujourd'hui à rendre une solennité grande et belle. A neuf heures, les différentes sections de la société Saint Jean-Baptiste, celle des séminaristes, et les compagnies de pompiers canadiens, étaient reunies sur l'Esplanade pour y former une procession, et l'on porte a dix mille le nombre des spectateurs qui formaient comme une ceinture autour d'elles, couvrant de leur masse compacte tout l'espace que présentent les hauteurs de l'Esplanade, les rues latérales et la rue d'Auteuil qui est en face.

" La procession, qui était immense, s'ébranla à 10 heures pour se rendre à l'église métropolitaine où fut chanté suivant le programme, le *Dies iræ* de Mozart et un *Libera*, par la Société Musicale des Amateurs St-Jean, dont M. Stanislas Drapeau est le directeur. Nous craindrions que nos éloges ne rendissent pas pleine justice au savoir-faire des exécutants qui, dans cette occasion, ont produit sur leur auditoire, tout l'effet auquel avaient dû le préparer le caractère de cette cérémonie religieuse et les appareils lugubres, mais imposants, déployés aux regards à l'intérieur du temple. Nous ne pourrions non plus rendre compte aujourd'hui de tout ce qui nous a paru remarquable et digne de mention dans les pompes de cette commémoration solennelle."

—Mme Louise Arcan, veuve de feu M. Hughes, qui a été tué dans le mois de juillet dernier par un char du chemin de fer de Montréal et New-York, a obtenu un verdict par devant le jury, lundi dernier, pour £500 de dommages contre cette compagnie.

Concert d'Amateurs.

Nous avons eu le plaisir d'assister au Concert d'Amateurs qui a eu lieu mardi soir à la Salle St. Lawrence. La société choisie qui s'était empressée de répondre à l'appel des amateurs, prouve que ces concerts sont bien goûtés des dilettanti, et certes, l'attente des plus exigeants même n'a pas été trompée.

Avant de parler du concert lui-même, qu'on nous permette de faire quelques réflexions et suggestions.

Nous avons à Montréal beaucoup de personnes possédant des talens incontestables et éminens pour la musique vocale et instrumentale—le concert de mardi soir le prouve—et qui ne demanderaient pas mieux que de cultiver ces talens. Divers essais de sociétés harmoniques ont révélé de grandes dispositions chez plusieurs jeunes gens pour devenir de très bons musiciens,—mais malheureusement on a, pour une cause ou pour une autre, laissé tomber ces sociétés, et les talens se perdent faute d'émulation.

Eh bien ! pourquoi ceux qui le peuvent ne formeraient-ils pas une compagnie d'amateurs dans le but de cultiver leur voix et de donner des représentations pour des objets de charité, comme celle de mardi, ou même pour procurer au public le plaisir d'un concert, de tems à autres ? Quelques uns pensent peut-être que ce serait déroger à l'étiquette que de se poser ainsi devant le public. Mais nous pensons que cette raison n'est pas acceptable et qu'il n'y a rien d'inconvenant en cela. Les lectures publiques sont reçues avec une grande faveur par la société la plus élevée, la plus intelligente, et on ne croit pas que ceux qui les font manquent aux convenances ; pourquoi alors ceux qui possèdent le talent de la voix manqueraient-ils plus en montrant leur talent devant le public ! Le don d'une belle voix, comme celui de la parole, comme celui de l'intelligence, mérite certainement d'être cultivé, et nous sommes certains que le public recevra toujours avec faveur, et aura toujours en considération ceux qui lui feront goûter les plaisirs d'un concert, comme ceux qui font des lectures publiques.

Le plus difficile serait peut-être d'amener les dames à faire partie d'un corps d'amateurs, mais ce que nous avons dit plus haut s'applique tout aussi bien à elles qu'aux hommes, et nous croyons qu'il suffirait de l'exemple d'une ou deux dames pour en induire d'autres à se mettre au-dessus de *qu'en dira-t-on ?* Ceux qui assistent aux offices de l'église entendent d'admirables voix de femmes, qui chantent pour la plus grande gloire de Dieu ; et puisqu'elles chantent devant le public pour la beauté des cérémonies, quelles plus graves objections auraient-elles à chanter devant le public pour un objet de charité, par exemple.

Nous rencontrons souvent dans les salons des personnes qui ont des voix réellement belles, et auxquelles il ne manque qu'une direction intelligente pour devenir parfaites. Nous savons que ces personnes ne demanderaient pas mieux que de prendre des leçons de quelqu'un qui saurait le chant, et s'il existait une société d'amateurs ayant une bonne direction, nous aurions autant d'artistes ; et non seulement cela leur serait profitable, mais encore ce serait une bien agréable manière de passer son temps,—et de plus le public ne serait pas condamné à s'ennuyer pendant des mois entiers, sans avoir l'ombre d'un amusement quelconque.

Maintenant disons un mot du concert de mardi.

La soirée a été ouverte par un morceau de l'opéra la *Favorite*, " Léonor viens ! " que M. Harwood, de Vaudreuil, a exécuté avec un rare bonheur. M. Harwood est très bien connu parmi les dilettanti comme possédant une voix puissante et assurée, et il parcourt ses notes avec une facilité admirable.

Mme Lamothe, Mlle Harwood, M. Guillaume Lamothe, ont exécuté plusieurs morceaux d'Opéra qui ont été vivement applaudis et qui certes méritaient de l'être. Le duo chanté par M. et Mme Lamothe, et le solo " Bientôt l'herbe des champs croîtra," de *Lucia di Lammermoor*, ont fait courir des frissons de plaisir dans l'assemblée.

Mme Lamothe a aussi une voix magnifique, forte et étendue, qu'elle manie avec une rare souplesse, et on voit qu'elle ne la néglige pas—ce dont nous la félicitons sincèrement.

Mlle Harwood a une voix douce et musicale, surtout dans les notes hautes, qu'elle exécute avec beaucoup d'assurance. Une pratique bien dirigée fera d'elle une cantatrice admirable.

Les autres amateurs, MM. Doucet, Thorndyke et David ont aussi très bien rempli leur partie, et le public a vu arriver la fin en s'étonnant que la soirée se fût écoulée si vite.

Nous ne doutons pas que de nouveaux concerts obtiendraient le même succès que celui de mardi, et nous espérons que ces amateurs gratifieront encore le public de quelques soirées aussi agréables que celle de mardi soir.

—A une assemblée des nouveaux directeurs de la Banque de Montréal, tenue mardi dernier, l'honorable Peter McGill fut réélu président, et J. B. Anderson, écr., fut élu vice président pour l'année courante.

A l'assemblée des directeurs de la Banque de la Cité, W. Workman, écr., fut réélu président, et J. Carter, écr., vice président.

INSTITUT-CANADIEN.—On verra par une annonce que M. Doutre lira, ce soir, à la séance régulière, une notice biographique sur l'hon D. B. Papineau. Les procédés auront lieu comme à l'ordinaire. Les dames sont admises ainsi que les étrangers.

—Canfield Dorwin, écr., a été nommé consul américain à Montréal.

—Le *Charity*, l'un des steamers de la ligne canadienne de navigation transatlantique, doit être arrivé à Québec. Mardi, il était arrêté au Bic pour prendre du bois et des provisions.

LA POLICE DE QUÉBEC.—Il parait que, samedi dernier, tous les *bâtons bleus* de Québec se sont mis en grève, sur le refus du conseil municipal d'augmenter les salaires, et la capitale s'est trouvée sans force de Police. Cependant, cette difficulté a été arrangée depuis, nous ne savons trop à quelles conditions. Les hommes demandaient six chelins par jour au lieu de cinq qu'ils avaient auparavant.

Les journaux ne nous disent pas jusqu'à quel point l'absence temporaire de la garde civique a été ressentie par le bon peuple de Québec.

MEURTRE.—On lit dans le *Canadien* du 5 :—" Vendredi dernier, à une heure avancée du soir, on a retrouvé dans un buisson, a quelque distance du chemin, à St. Jean Deschaillons, le cadavre mutilé d'une jeune fille paraissant avoir atteint l'âge de 13 ou 14 ans. Les marques de brutale violence empreintes sur tout le corps attestent qu'elle a été victime d'un meurtre, et qu'un viol a dû le précéder. Le coroner, que l'on a instruit de ce fait, est parti samedi soir pour faire enquête sur les lieux, et nous apprenons qu'il n'est point encore de retour. "

Etats-Unis.

—On lit dans le *Républicain* du 3 :

" LE DENOUEMENT.—Hier, la ville de Boston présentait le spectacle qu'Athènes devait offrir le jour où partaient les victimes destinées au Minotaure. Les affaires ont été suspendues, les maisons étaient tendues de deuil, et toute la population a voulu assister au passage de l'inhumain cortège. Baïonnettes aiguisées et canons chargés à mitraille étincelaient au soleil, disant brutalement au peuple de refouler son émotion. Mais nous croyons que le respect de la légalité a plus fait pour le maintien de l'ordre que ce déploiement d'instruments et de machines de mort. Le tribut a donc été payé à la loi ; l'autorité a triomphé : Burns, tout comme s'il avait été saisi sur la plage africaine, a été embarqué pour la Virginie.

" Soit. Mais lorsqu'une loi froisse les opinions de tout un peuple, et a besoin, pour être exécutée, de s'entourer d'un appareil de guerre, on peut dire qu'elle a fait son temps, et qu'il faut se hâter, si l'on veut éviter les *catastrophes*, de mettre la législation en accord avec les sentiments de la population. Heureusement, dans ce pays, pour être délivré du tribut, il n'est pas besoin de l'intervention d'un héros, d'un Thésée : un simple vote a la puissance d'aller frapper le monstre au plus profond de son labyrinthe ; ce que le vote a fait le vote peut le défaire. Ce serait, dans un pays libre, manquer en effet de logique que d'avoir recours à la force ; mais c'est à la condition de ne pas courber la tête en vaincu sous le poids du fait accompli, et d'user de la faculté précieuse assurée par la Constitution, de perfectionner ce qui est imparfait ou de se débarrasser de ce qui est reconnu nuisible. Ainsi, que le jour du vote Boston se rappelle son deuil d'hier."

Le président des Etats-Unis a lancé la proclamation suivante contre les flibustiers qui organisent des expéditions plus ou moins secrètes contre la reine des Antilles :

" *Attendu* qu'on a été informé que plusieurs citoyens des Etats-Unis et autres personnes résidant dans ce pays sont en ce moment occupés à organiser et à préparer une expédition militaire pour l'invasion de Cuba ;

" Et *attendu* que cette entreprise est contraire à l'esprit et aux stipulations formelles des traités entre les Etats-Unis et l'Espagne, nuisible à la réputation de ce pays et en viole les premiers devoirs ainsi que les obligations de tout citoyen fidèle et patriotique ;

" *Considérant* qu'il est du devoir des autorités constituées des Etats-Unis de se réserver et de maintenir le contrôle de la grande question de paix et de guerre et de ne pas souffrir qu'elle soit illégalement compliquée sous un prétexte quelconque ;

" Et *considérant* que toutes les entreprises particulières organisées dans les Etats-Unis et d'un caractere hostile contre toute nation avec laquelle la République est en paix, sont prohibées et déclarées crime grave par une loi spéciale du congrès :

" En vertu de l'autorité dont est revêtu par la Constitution le Président des Etats-Unis, je lance donc cette proclamation, pour faire savoir à tout le monde que le gouvernement fédéral considère comme un droit et aussi un devoir d'intervenir pour l'honneur de son pavillon, la sûreté nationale, la conservation de la tranquilité publique et les droits de ses citoyens, de quelque part qu'

PAR LE TELEGRAPHE.

(Rapporté pour le Pays.)

LIGNE DE MONTRÉAL.

Bureau :—Exchange, rue St. Sacrement.

ARRIVÉE DU *NIAGARA.*

Halifax, 6 juin.

Le steamer *Niagara*, parti de Liverpool le 27 ult., est arrivé ici cet après-midi.

Il n'y a aucune nouvelle du siége de la guerre d'un caractère décisif. Aux dernières dates Silistria était fortement pressée par les Russes.

Des avis de Vienne annoncent que des négociations, en vue d'un arrangement des difficultés entre la Russie et la Turquie, ont été ouvertes de nouveau.

L'Autriche et la Prusse ont pris une attitude plus décidée contre la Russie.

MARCHES DE LIVERPOOL.—27 mai.

Dennistown et Cie disent qu'au commencement de la semaine, les marchés étaient passablement actifs, mais que vers la fin les prix sont baissés de 1s sur la fleur. Canal Ouest cotée 38s ; Ohio 42s.

Le blé a été en bonne demande, mais il a subi une légère baisse.

Le maïs avait augmenté, mais il est retombé de nouveau aux prix du dernier steamer.

Le coton a baissé de $\frac{1}{8}$e à $\frac{1}{4}$.

Lard très ferme avec tendance à la hausse.

Saindoux baissé.

Le marché monétaire de Londres, est plus gêné. Les consolidés sont fermés de 89¼ à 89⅞.

Les derniers avis des Indes ont eu un mauvais effet sur les marchés de Manchester, et les prix ont considérablement baissé.

ARRIVÉE DE L'*ARCTIC.*

New-York, 7 juin.

Le steamer *Arctic*, est arrivé à son quai à 2 heures. Il apporte des nouvelles de Liverpool du dimanche, 28, étant d'un jour plus récentes que celles du *Niagara*.

On dit que l'armée française en Turquie sera augmentée jusqu'à 150,000 hommes.

Un protocole a été signé par les représentans des quatre pouvoirs, maintenant leur détermination de préserver l'intégrité du territoire turc, et on dit que l'Autriche et la Prusse vont demander l'évacuation des provinces danubiennes, sans délai.

Les flottes combinées sont encore en croisière en vue de Sébastopol.

Une division anglaise devait s'embarquer de Constantinople pour Varna, tandis que les troupes françaises devaient s'avancer vers les Balkans.

Un évêque grec a été arrêté à Pesth comme émissaire russe. On a trouve sur lui des papiers importans. La revolte en Thessalie gagne du terrain.

On rapporte que les Russes, incapables de défendre les côtes de la Circassie, ont évacué toutes leurs positions depuis Batoum jusqu'à Mapola, brûlant tous leurs forts et se repliant sur Kentis. Pendant leur retraite, les Circassiens firent une sortie contre eux et prirent un détachement de 1,500 hommes.

Les Russes ont suspendu leur cannonade contre Silistria.

Le traité entre l'Autriche et la Prusse devait être mis bientôt devant le parlement anglais.

AUTRES NOUVELLES PAR " L'ARCTIC."

On a eu la nouvelle que le château de Gustafsharn, à l'entrée du Golfe de Finlande, a été détruit et que 1,500 Russes ont été faits prisonniers.

Le 21e régiment des tirailleurs a reçu l'ordre de se tenir immédiatement prêt pour le service actif sur la Baltique, et il s'embarquera le 23 courant. Il doit être nommé immédiatement 20 sergents et caporaux.

Une dépêche de Marseilles dit que des arrangemens ont été pris à Constantinople pour embarquer toute l'armée anglaise en 24 heures.

Une dépêche de Varsovie, en date du 24 mai, dit qu'un corps de grenadiers était attendu journellement. Il sera sous le commandement du gén. Rudiger, et il stationnera en face de la ville, sur la baie Narva et Weischeff, afin qu'il puisse agir contre la Prusse ou l'Autriche.

L'échange est plus haut à St Pétersbourg et Odessa.

Il vient de transpirer une nouvelle qui semble indiquer que les paiements en espèces sont totalement arrêtés en Russie. Un certain montant de billets, payables à St. Pétersbourg, fut remis de Londres il y a quelque temps à une maison éminente de cette ville, avec instruction d'envoyer l'argent à Odessa, mais elle refusa de le faire et ne voulut rien envoyer autre chose que du papier-monnaie.

McHenry cote la fleur de canal Ouest de 38 à 38s 6d. Phil. et Balt. 38 à 39s.

MARCHÉS DE NEW-YORK.—7 juin.

FLEUR inactive, point de demande pour l'Est et presque point pour la cité. Les nouvelles du *Niagara* ont fait tomber le marché. Ventes, seulement 1500 brls à $9 et $9,12 pour Etat, $9,12 à $9,62 pour Ouest. Canadienne inactive à $8,25.

BLÉ tranquille. Ventes 4200 mts, beau Canadien à $2,10, 400 mts, rouge prime $2,12.

MAÏS sans changement. Ventes 32000 mts de 79 à 81c pour Ouest mêlé.

LARD baissé. Ventes à $13,50 et $13. 56 pour mess, $12.37 à $12,50 pour prime.

STOCKS plus fermes.

Toronto, 7 juin 5½ p. m.

Une chaudière de la fonderie de MM. Park Frères, vient de faire explosion. Un homme a été tué et cinq dangereusement blessés. On cherche maintenant sous les ruines un homme qui a disparu. Les débris de la chaudière ont passé à travers trois murs en brique. Perte inconnue.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVÉS—5 JUIN.

Brigantin Robinson, Liverpool, Buchanan et Cie.
——Hamilton, Glasgow, Burns et Cie.
6
Brigantin Ajax, Buchanan et Cie., cargaison générale.
——Susan, Grangemouth, Samuel et Cie, do.
Barque City of Boston, Liverpool, J. et J. Burns cargaison générale.
——Effort, Glasgow, Edmonstone, Allen et Cie, Cargaison générale.
Navire Canada, Liverpool, Edmonstone Allen et Cie, do.
Brigantin Sea Gull, Leith, Samuel et Cie, cargaison de fer et de charbon.

ON DEMANDE

LA PENSION dans une Maison de Pension Française respectable.

S'adresser à B. H., au Bureau du *Pays*.

6 juin. b—59

VENTES PAR LE SHÉRIF.

DEPUIS LE 13 JUIN AU 26 JUILLET.

Dame Henriette Moreau *vs* J. Martin dit Ladouceur :

1o. Une terrain sis au Coteau Barron, Montréal, contenant 140 pieds sur la rue Sherbrooke, 385 pieds sur la rue Pantaléon, 420 pieds sur la rue St. Dominique.

2o. Un lot au même lieu, sur la rue Courville, (138 x 400). Non commués. A distraire du dernier lot deux emplacements, l'un de 36 pieds sur 13 sur la rue St. Laurent, et l'autre de 73 x 73, sur la rue St. Dominique. (projetée.) Vente au Bureau du Shériff, le 13 de juin prochain à 10 A. M.

La Banque du Peuple *vs* John Donegani :

1o. La moitié indivise d'un lot, de forme irrégulière, au faubourg Ste. Marie, Montréal.

2o. Un lot à la Côte St. Antoine, connu sous le nom de Villa Rosa, avec maison a deux étages, jardin d'hiver, écuries, remises, etc., etc.

3o. Un morceau de terre dans le fief de St. Augustin, contenant 8 arpents 7 perches et 117 pieds en superficie, ayant front sur le chemin de Lachine—avec maison en bois.

4o. Un autre lot au même lieu, contenant 7 arpents 91 perches et 171 pieds en superficie—avec une vieille maison en bois.

5o. Un lot de terre situé dans la seigneurie de St. Armand, contenant un demi arpent en superficie.

6o. Un autre lot au même lieu, contenant un demi arpent en superficie.

7o. Un emplacement situé dans le village des Cèdres, (48 x 96) sur la rue St. Pierre —sans bâtisses.—La vente aura lieu comme suit : les lots Nos 1, 2, 3 et 4 au Bureau du Shérif, le 19 de juin prochain, à 10 A. M. Les lots 5 et 6 à la porte de l'église épiscopale de Frelighsburg, le 20 de juin prochain, à 11 A. M. Et le lot No. 7 à la porte de l'église des Cèdres le 22 de juin prochain à 10 A. M.

Dame Mathilde Barrette *vs* Nicolas Lefebvre, une terre à Ste. Philomène, comté de Huntingdon, a la Côte St. Jean-Baptiste, contenant environ 25 arpents en superficie—sans bâtisses.—Vente à la porte de l'église de Ste. Philomène, le 19 de juin prochain, à 10 A. M.

G. B. Hamilton et al *vs* Barbary Young les trois quarts Sud du lot No. 14 dans la seigneurie de Lacolle, formant 3 arpents de front sur 29 de profondeur—avec maison, etc.—Vente à la porte de l'église de Lacolle, le 20 de juin prochain, à 10 A. M.

Hugh Morgan *vs* Revd. Terrence Keiran. La moitié Sud Ouest du lot No 34 dans la première concession d'Ormstown, seigneurie de Beauharnais, formant 60 arpents en superficie—avec maison etc. —Vente à la porte de l'église de Ste. Malachie d'Ormstown, le 5 de juillet prochain, à 10 heures A. M.

A. J. Howell *vs* David Taylor. 1o Partie du No 3 dans le premier rang du township de Shefford, formant un quart d'acre anglais, environ. 2o. Partit du lot No 2, dans le même rang, formant cinq huitièmes d'acre, environ—avec les maisons, bâtisses et dépendances y érigées.—Vente au bureau du sherif, le 5 de juille prochain, à 10 heures A. M.

Dame H. M. C. Duchesnay *vs* W. Breckenridge.—1o. Une terre dans la paroisse de St. Ours, (2 x 50) sur le Côteau Sud du Ruisseau Laplante. 2o. Un lot vis-à-vis celui ci dessus, contenant 9 perches de front sur 13 ou 14 perches de profondeur.—Vente à la porte de l'église de St. Ours, le 26 de juillet prochain, à 10 heures A. M.

PRIX DES MARCHES DE MONTREAL.

CORRIGÉS PAR LES CLERCS DES MARCHES.

2 Juin 1854.

	BONSECOURS.		STE. ANNE	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Blé par minot, - -	9 0 à	19 0	9 6 à	9 9
Avoine, - - - - -	3 9	4 0	4 0	4 6
Orge, - - - - -	4 9	5 0	4 0	4 9
Pois, - - - - -	6 0	7 0	5 0	6 0
Sarasin, - - - -	4 0	5 0	4 0	4 6
Seigle, - - - - -	4 0	5 0	4 6	5 0
Lin, - - - - -	5 6	5 10	5 0	5 6
Patates, - - - - -	5 6	7 6	6 0	6 6
Fèves Américaines, -	6 8	0 0	0 0	0 0
Fèves Canadiennes, -	12 6	0 0	0 0	0 0
Miel, par livre, - -	0 7	0 0	0 0	0 0
Bœuf do - - -	0 7	1 0	0 4	0 10
Mouton par quartier,	2 6	7 6	5 0	15 0
Agneau, - - - -	4 0	6 0	2 6	6 3
Veau, - - - - -	2 6	10 0	3 0	10 0
Lard, par livre, - -	0 6½	0 7	0 6	0 7½
Beurre frais, - - -	1 3	1 6	0 10	1 0
Beurre salé, - - -	0 11	1 0	0 10	1 0
Fromage, - - - -	0 6	0 9	0 4	0 6
Sucre d'érable, - -	0 4	0 5	0 4	0 5
Œufs frais, par douz.	0 7	0 7½	0 7½	0 8
Dindes vieux, couple.	12 0	15 0	12 6	15 0
Dindes jeunes, - -	10 0	11 6	10 0	12 6
Oies, - - - - -	4 6	7 0	6 0	7 0
Canards, - - - -	2 6	3 4	3 6	4 6
Volailles, - - - -	3 0	3 9	3 9	4 6
Poulets, - - - -	2 0	3 4	3 6	4 0
Bécassines, par coupl.	0 0	0 0	0 0	0 0
Pigeons sauvag., doz.	0 0	0 0	0 0	0 0
" domestiq., coupl.	1 0	1 3	0 0	0 0
Perdrix, - - - -	0 0	0 0	0 0	0 0
Lièvres, - - - -	0 7½	0 8	0 0	0 0
Oranges, par boite, -	25 0	27 6	27 6	32 6
Pommes, par quart, -	10	20 0	15 0	25 0
Pêches, par baquet, -	00	00	0 0	0 0
Oignons, par barril, -	12 6	15 0	12 6	15 0
Farine, par quintal, -	24 0	0 0	20 0	24 0
Farine d'avoine, - -	21 0	23 0	19 0	20 6
Bœuf, par 100 livres, -	45 0	0 0	30 6	45 0
Lard frais, p. 100 livs.	45 6	50 0	40 0	45 0
Pâte, par livre, - - -	0 6	0 5	0 0	0 0
Oignons, par boisseau	4 6	5 0	4 5	6 6

NAISSANCES.

A Paris, le 10 de mai, à 8h. A. M., Rue Royale St. Honoré, No. 25, la Dame de Jos. G. Barthe, écr., (du Canada), un fils.

A la Place du Castor, Ste. Angélique, Petite-Nation, le 20 ult., la Dame de John H. MacKay, écr., marchand, une fille.

MARIAGES.

A St. Luc, comté de Chambly, par Messire Quintal, curé du lieu, mardi le 6 du courant, Dontail Lacroix, écr., ci-devant marchand de Montréal, à Dlle Sophie, fille unique de Augustin Gauthier, écr., de St. Luc.

Etablissement de Modes,

158, RUE NOTRE-DAME, 158.

MME COFFY en offrant au public ses plus sincères remercîments pour l'encouragement qu'elle en a reçu, à l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir de New-York un assortiment d'ARTICLES de MODES des plus BEAUX DESSINS et des DERNIERS GOUTS. Avec l'aide de personnes compétentes, elle peut maintenant confectionner les TOILETTES d'une manière irréprochable et à des prix très réduits.

8 juin. am—aps—60

NOUVEAU MAGASIN DE NOUVEAUTES,

No. 60, Rue Bleury

ENTRE LES RUES ST. BERNARD ET ST. GERMAIN,

Près du Collége des Jésuites.

LE Soussigné aura toujours un assortiment nouveau de MARCHANDISES SÈCHES de GOUT et d'ETAPE, qu'il offrira aux plus bas prix rémunératifs, pour ARGENT COMPTANT.

MALCOLM McKECHNIE.

8 juin. cm—60

LAFRENAYE ET PAPIN, AVOCATS, Rue St. Vincent, No. 25. —20 avril. fm—40

ON A BESOIN

AU Bureau du "PAYS" DE DEUX APPRENTIS de 14 à 15 ans.

VENTE PAR

AUTORITE DE JUSTICE.

SERA vendu DIMANCHE, le 25 Juin courant, à la porte de l'Eglise Paroissiale de Saint Georges de Henryville, à l'issue de l'office Divin du matin :

UNE **Terre** dépendant de la communauté de biens qui a été entre M. DENNIS MCCARTY, et feue Dame MARGUERITE DEVERY, son épouse, icelle terre située dans la première concession de la seigneurie de Sabrevois, dans la paroisse de St. Georges de Henryville, contenant quatre arpents de front sur vingt-huit de profondeur, plus ou moins, bornée en front, à l'Ouest, par la rivière Richelieu, à l'Est en profondeur, au chemin du petit rang, d'un côté, au Sud, à John McCarty, et au Nord, d'autre côté, à Daniel McCarty, avec une MAISON, deux Granges et autres bâtiments dessus construits.

Les conditions seront données le jour de l'adjudication.

E. B. DEMERS.

Henryville, 8 juin. cs—bps—60

Telegraphe Britannique Americain

En communication instantanée avec

Berthier, Sorel, Trois-Rivieres, Port-Neuf et QUEBEC.

ET LA SEULE LIGNE DIRECTE À

St. Jean, N. B., Halifax, N. E., et les Villes INTERMEDIAIRES.

BUREAU, 32 *Rue St. François-Xavier*, (en haut), MONTREAL.

8 juin. 67

JAMES RICHARD,

TAILLEUR,

(Ci-devant de MM. GIBB ET CIE.)

ALHONNEUR d'attirer l'attention du public voyageur, et des Messieurs de cette ville et des environs, sur son assortiment de PATRONS de PANTALONS, PATRONS de VESTES de GOUT et UNIES, et DRAPS de l'Ouest d'Angleterre, qu'il est préparé à confectionner sous le plus court délai.

N. B.—Les personnes fournissant leur Drap seront servies avec attention.

☞Au coin des rues St. Jacques et de Bleury, au dessus de l'Epicerie de M. R. Thomas.

8 juin. am—aps—aa—60

NOUVEAU MAGASIN

DE

FERRONNERIE, QUINCAILLERIE ET COUTELLERIE, ETC.

LES Soussignés informent leurs Amis et le Public en général qu'ils ONT OUVERT leur Magasin au No. 168, RUE ST. PAUL, et 43, RUE DES COMMISSAIRES.

Ils ont reçu une partie de leur assortiment par les navires *America* et *City of Manchester*, et ils reçoivent maintenant par les navires suivants qui sont dans le port, *Vanilcale, Home, British Empire, Thomas, Valleyfield*, leur assortiment de FER Ecossais et Anglais, FEUILLARD, TOLE FERBLANC, et ils attendent par le navire *Star in the East*, venant d'Allemagne, une quantité de VITRES de toutes dimensions, depuis 6½ x 7½ à 30 x 40 pouces. Le tout a été choisi sur les marchés étrangers par l'un des associés.

Ils auront dans quelques jours un grand assortiment de LIVRES de PRIERES et autres, ainsi qu'un asso timent d'IMAGES (sujets religieux) qui leur est arrivé au port de Québec par le navire *Paragon*, venant du Havre.

BOIVIN ET LEMAY.

8 juin. 60

INSTITUT-CANADIEN.

Lecture et Seance Publique.

A la Séance régulière de JEUDI SOIR, le 8 courant, M. JOSEPH DOUTRE lira une "Notice Biographique sur l'Hon. D. B. PAPINEAU." —La question suivante sera discutée :—" La nation anglaise avait-elle de plus justes causes de faire le procès de son roi que la nation française ?"

Affirmative—M. L. S. MORIN,
Négative—M. W. SMYTH.

M. H. FABRE s'est inscrit d'une manière générale.

Le public est invité à assister, et l'entrée est gratuite.

La séance commencera à HUIT heures.

Par ordre,

P. A. FAUTEUX,
Sec. Arch.

6 Juin. 59

SOCIETE LITTERAIRE DU VILLAGE LAPRAIRIE.

LECTURE PUBLIQUE.

MARDI, le 13 courant, il y aura devant l'Association Littéraire du village de Laprairie, une lecture sur " *les titres que possèdent à l'encouragement du public les institutions de cette nature*," par M. Lanctot, inspecteur d'école—puis une représentation d'une Tragédie et d'une Comédie.

Prix d'admission : 7½d.

A. L. BEAUVAIS, S. C.

6 juin. 59



Pour Port Louis, St. Anicet.

CÔTEAU DU LAC, LANCASTER, DUNDEE ET CORNWALL.

LE Steamer RICHELIEU, Capt. DUNCAN, durant la Saison actuelle, partira du Bassin du Canal, au Pied de la rue McGill, pour les Ports ci-dessus, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 2h. P. M., et de LACHINE à l'arrivée des Chars de 6h.

Pour Frêt ou Passage, s'adresser à

CAMPBELL ET WILLIAMSON,
Au pied de la rue McGill.

Ou à EWEN McLENNAN,
Bâtisses de Young, rue McGill.

3 juin. bm—58

AUX COCHERS.

ON demande un COCHER CANADIEN. S'adresser à J. W. A. R. MASSON, à son bureau de 5 à 6, ou à sa demeure de 7 à 8 heures du soir.

6 juin. 59

D. & W. SMITH,

ONT REÇU

LES CHAPEAUX DE JUIN
PARASOLS UNIS ET MOIRÉS
RUBANS ET FLEURS
CHALES, CAPES ET TOILETTES
BAS, GANTS ET MERCERIES.

155, Rue Notre-Dame,

A côté du Bureau du Herald.

3 juin. f—58

BOIS DE SCIAGE.

PLUSIEURS cargaisons de Bois de Sciage de différentes qualités et dimensions de 1, 2 et 3 pouces, et Colombage de Pin et d'Epinette actuellement au Quai Bonsecours.

S'adresser à

J. W. DEMERS,
Rue Latour ou au Quai.

3 juin. c—58

L. O. FRANCHÈRE,

MARCHAND - TAILLEUR,

No. 13, Rue St. Lambert,

A L'HONNEUR d'annoncer qu'il vient de recevoir une addition à son stock de

MARCHANDISES DE MODES D'ETE,

qu'il confectionnera et vendra à prix modérés. Il fait une attention particulière à l'élégance des Habits.

3 juin. nm—58

HOTEL ST. LOUIS

PAR

JOSEPH MEUNIER,

No. 45, RUE NOTRE-DAME,

CI-DEVANT HOTEL RAPIN.

INFORME les Marchands de la Campagne qu'ils y trouveront toujours une bonne Table, de bons Lits, ainsi que de bonnes Ecuries.

3 juin. am—58

D. H. WARREN, Fabricant de BALANCES BREVETÉES, No. 40, Rue McGill, Montréal.

1er juin. aa—57

MODES A BAS PRIX

AU

No. 179, Rue Notre-Dame.

MME MILLET informe respectueusement les Dames de Montréal, qu'elle a reçu par le Steamer " CLEOPATRA," un assortiment bien choisi et varié de

CHAPEAUX ET COIFFURES DE PARIS,
FLEURS RICHES ET PLUMES.

—AUSSI—

Son assortiment ordinaire de BOTTINES et SOULIERS pour Dames, Demoiselles et Enfans.

1er juin. am—57

MODES DU PREMIER PRIX,

176, RUE NOTRE-DAME, 176.

MLLE GUÉRIN expose maintenant à ses Salles de Modes, un Grand et Fashionable assortiment de MODES et CHAPEAUX, qu'elle vient de recevoir.

MLLE GUERIN a reçu le PRIX à la Grande Exposition Industrielle, pour les meilleurs spécimens de MODES, et le SEUL PRIX accordé pour les Articles en Soie.

3 juin. am—58

Nouvelles Marchandises.

LES Soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont reçu par les steamers " Ottawa " à Portland et par le steamer " Canada " et les voiliers " State Empire " et " Morning Star " à Boston, et qu'ils reçoivent par les vaisseaux " Pearl, City of Hamilton, " " Great Britain, " " Valley Field " " Niagara, " " Montreal, " de Liverpool ; " Three Bells, " " Shandon, " " Albion, " et autres de Glasgow, maintenant dans le port, leur assortiment général de marchandises, consistant en draps noirs et de couleurs, Casimires, Cobourgs, Lustres, Alpacas, Orléans noir et de couleur, Indiennes, Coton barré et carreauté, Guillaume à Chemises, Bas et Chaussons, Gants de soie, fil et coton et Bourragan, Nankin, Coton filé blanc et bleu, etc.

Ils attirent spécialement l'attention des marchands de la campagne sur leur assortiment varié de

Chapeaux en paille,
Parasols,
Rubans,
Dentelle noire,
Dentelle blanche,

Le tout à vendre à des PRIX MODERÉS.

J. L. BEAUDRY ET CIE,
Vis-à-vis le Palais de Justice,
Rue Notre-Dame.

1er juin. f—57

MAGASIN

DE

BOTTES SOULIERS

CUIR, ETC.

LE Soussigné tout en remerciant ses nombreux ses pratiques, tant de la ville que la campagne, a le plaisir de leur annoncer qu'il vient de recevoir un assortiment complet D'OUTILS, etc., etc., pour Cordonniers.

—AUSSI :—

Son assortiment ordinaire de Bottes, Souliers, Cuirs, etc., etc., qu'il continuera à fournir à ses pratiques comme par le passé.

ANDRÉ LAPIERRE.

1er juin. bs—57

MUNN et Cie., Editeurs du *Scientific American*, et Agents de Patentes Américaines et Etrangères, 128 Fulton St.

MAISON DE HARDES DU CANADA,

73, RUE McGILL,

EN GROS ET EN DETAIL.

LE Soussigné prévient ses nombreuses Pratiques et le Public en général, qu'il A REÇU et continue à recevoir tous les jours un assortiment étendu de MARCHANDISES d'ETE, parmi lesquelles se trouvent les dessins les plus nouveaux de PARIS, LONDRES et NEW-YORK ; et qu'il continue à confectionner toute espèce de HARDES dans les Goûts les plus récents.

Il a constamment en mains un grand assortiment de HARDES FAITES, CHEMISES, COLLETS, GANTS, BRETELLES, etc., etc., dont il disposera à des prix extrêmement réduits.

F. X. LOISELLE.

8 juin. aa—40

VENTES PAR ENCAN

PAR JOHN LEEMING.

Vente Etendu de Ferronnerie.

AUJOURD'HUI.

JEUDI, le 8 courant, aux Magasins de LEEMING ET SABINE, il sera Vendu—

Acier Trempé et à Ressort
Clous, Fiches et Chaines
Ferblanc, Tole, Feuille à Clous, Coutellerie, et un assortiment général d'Articles de Tablettes, etc. etc. étant légerement endommagés par l'eau douce.

Vente à DIX heures précises.

JOHN LEEMING,
Encanteur.

1er juin. 57

TROIS-RIVIERES.

VENTE DE LOTS DE VILLE AUX TROIS-RIVIERES.

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS, LES **Capitalistes et autres.**

AUJOURD'HUI.

LE Soussigné a reçu instruction du Propriétaire, E. L. PACAUD, Ecr., de VENDRE EN LOTS DE VILLE, sa

SPLENDIDE PROPRIETE'

SUR LES

Bords du St. Maurice.

et de les offrir à l'Encan, JEUDI, le 8 courant, à UNION SALES' ROOM.

Un Plan Litographié de la NOUVELLE VILLE des TROIS-RIVIÈRES est en voie de préparation, lequel montrera la localité exacte et sa position relativement à la ville actuelle. L'intersection des nouvelles rues, dont sept sont ouvertes, de 60 pieds de large, l'une *Bridge street* conduit directement au beau Pont jeté sur le St. Maurice—Une autre *Water* ou *Front street*, court sur la rive du fleuve, au-dessous du Pont, et les autres s'intersectent mutuellement à angles droits à des distances convenables.

Le Chemin de Fer du Nord traversera le St. Maurice en cet endroit et le nouveau Chemin de Fer projeté, sur les bords du St. Maurice, aura son *terminus* sur ou dans le voisinage immédiat de cette propriété. Elle est aussi adjacente à la propriété dernièrement achetée par MM. Norcross, Philips et Cie., qui forme le coin du rivage ouest au confluent du St. Maurice avec le St. Laurent, et qui est divisée sur un plan analogue à celui-ci.

Les termes de paiement et les conditions de la vente seront très faciles.

La tenure de cette propriété est en franc et commun soccage et les titres sont incontestables.

Des plans litographiés seront envoyés dans aucune partie de la province ou des Etats-Unis, sur application affranchie.

La vente aura lieu dans la Cité de Montréal, à UNION SALES' ROOM, JEUDI, le 8 JUIN.

TERMES DE PAIEMENT.

☞10e Comptant. La Balance en Neuf paiements égaux annuels, avec intérêt.

Vente à ONZE heures.

JOHN LEEMING,
Encanteur.

16 mai. 51

VENTE DES ASSUREURS.

EPICERIES.

DEMAIN.

VENDREDI, le 9 courant, aux Magasins de LEEMING ET SABINE, il sera vendu—

Un Assortiment General d'Epiceries,

Endommagées ex-navire *Niagara*.

Détail dans une autre annonce.

JOHN LEEMING,
Encanteur.

1er juin. 57



CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.

AVIS

EST par le présent donné, que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD, pour choisir TROIS DIRECTEURS en remplacement de ceux dont les charges deviennent vacantes, et généralement pour transiger des AFFAIRES de la Compagnie, auralieu le NEUVIÈME jour de JUIN prochain, à DEUX heures P. M., au BUREAU de la Compagnie, RUE BUADE, Québec.

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire et Trésorier C. C. F. N.

Québec, 26 mai. 55

FISHER & VANSELOW

ONT OUVERT JEUDI, 1er Juin, leur Nouvel Etablissement de PAIN et PATISSERIES, au No. 6, Rue St. Laurent. A part le Pain ordinaire, ils auront constamment du PAIN FRANÇAIS, PAIN de SARAZIN, ALLEMAND, ROULEAUX ; aussi, un assortiment splendide de GATEAUX, PATÉS de FRUITS, SUCRES, CRÈMES, SODA, etc. Le public est respectueusement prié de patroniser cet établissement.

3 juin. f—58

J. BUXTON,

Daguerréotypiste, Rue Notre-Dame.

AYANT remis à neuf à grands frais l'Etablissement ci-devant occupé par M. Smith, est maintenant prêt à prendre les MINIATURES et les PORTRAITS avec le plus grand Art, ainsi que beaucoup de ceux qui ont visité ses Salles peuvent l'attester. Les Dames et Messieurs sont priés d'aller au No. 208, rue Notre-Dame, à trois portes de la rue McGill, et au-dessus de l'imprimerie du *Commercial Advertiser*.

3 juin. fs—58

JOHN CAMPBELL,

MARCHAND-TAILLEUR

ATANSPORTÉ son établissement au No. 137, Rue Notre-Dame, à trois portes vers l'Ouest de son ancienne place, et saisit cette occasion pour offrir ses remercîments à ceux qui l'ont encouragé, et espère qu'il satisfaira tous ceux qui le favoriseront de leur patronage.

S'étant appliqué à l'étude de cette partie de l'art relative aux formes et à la tournure, il est maintenant prêt à satisfaire les plus difficiles sous ce rapport.

1er juin. am—57

LE MAL DE DENTS

GUERI dans quelques secondes par l'emploi des Gouttes pour le mal de dents de C. VAN FELSON et Cie. Ces Gouttes ne contiennent rien d'injurieux pour les dents, et guérissent pour toujours. Préparée seulement par

G. VAN FELSON, JR, Agent.

PATE DENTIFRICE d'IRIS pour nettoyer et blanchir les dents et pour donner de la force aux gencives. Préparées seulement par

G. VAN FELSON, JR, Agent.
86, rue Notre-Dame.

30 mai. am—54

WILLIAM MCINTOSH,

RELIEUR,

A TRANSPORTÉ SON ÉTABLISSEMENT AU No **101**, RUE CRAIG.

26 mai. am—55

Manufacture de Voitures,

Coin des Rues Ste. Marie et Grant.

LE Soussigné prend la liberté de prévenir ses Amis et le Public qu'il a en main une grande variété de VOITURES pour l'Eté de toute espèce, Wagons Couverts, Doubles et Simples, Wagons à la Jenny Lind, etc., qu'il vendra à des prix modérés, avec des garanties convenables.

Aussi, toute espèce de racommodages qu'on exigera faire faire à une voiture, sera éxécuté avec ponctualité.

NOEL C. LARIVIÈRE.

3 juin. am—58

VENTES PAR ENCAN.

PAR J. D. BERNARD ET CIE.

Vente des Assureurs.

DEMAIN.

AUX Magasins des Soussignés, DEMAIN MATIN, (Vendredi), seront vendus par Encan Public, pour le Compte des Assureurs ou autres concernés—

[I M]
M
§704—1 caisse Sacs de Tapis
631—Partie do Dentelles et Bordures
ex-*City of Hamilton*
208—1 bale Indiennes Bleues, ex-*America*
191 1 do Coupons do
38 1 do 40 pcs Coton Blanc
39 Partie bale 34 pcs do
40 Do do 25 pcs do
252 Do do Couvrepieds couleur
ex-*St. Lawrence*
501 Do do Fil à Soulier, ex-*Albion*
45 Do do 24 pcs Coton blanc
264 1 bale Coton jaune
ex-*Toronto*
[D P M]
M
§705—Partie bale 5 pcs Regattas
5 pcs Drills
14—1 bale 20 pcs Coton blanc
18—1 do 18 pcs do
ex-*Montreal*
45—1 do Coton blanc
218 Partie bale 31 pcs Indiennes
220 do do 43 do do
215 1 bale Coupons do
216—Partie do do do
ex-*Toronto*
333—1 bale Coton barré, ex-*Albion*
358—Partie caisse Frange
357— Do do do
ex-*City of Hamilton*
[A B]
M
§36—1 caisse 750 doz Rouleaux Fil Bleu
38 1 Do 400 do do do Coul. ass
40 1 Do 150 lbs 4 plis Coton à Tricoter
42 1 Do 300 grosses Pelottes Coton couleur assorti
ex-*Admittance*

Endommagés durant le voyage d'importation.

Vente à DIX heures et DEMIE précises.

J. D. BERNARD ET CIE.,
Encanteurs.

8 juin. 60

VENTE SPÉCIALE.

DE

MARCHANDISES SECHES

FRANÇAISES DE FANTAISIE.

VENTE REMISE.

AUX Magasins des Soussignés, SAMEDI, le 10 courant, sera vendu par Encan Public, le contenu de TRENTE Paquets de Marchandises Françaises, comprenant :

Toilettes de Dames, Barége de Loire, Barége Cordé, Robes à volant, Châles Crêpe de la Chine, Riches Rubans de Fantaisie, en grande variété, Parasols de Paris, Châles de Cashmire pur, Voiles de Dentelles brodée, Vestes de Fantaisie, Braids de Soie et Trimmings, Mouchoirs Soie Noire et autres articles.

—AUSSI—

4 caisses Coton Blanc, non assortis
4 do Pelottes do Coloré do do
4 do Rouleaux do do do
2 do do Noirs do do
2 do do Colorés do do

Tous les articles ci-dessus sont de la Manufacture de MM. Alexander et Cie., de Glasgow. Le tout sera offert en vente par paquets et sera vendu sans réserve.

Vente à DEUX heures précises.

J. D. BERNARD ET CIE.,
Encanteurs.

8 juin. 60

VENTE ÉTENDUE

DE

LOTS A BATIR DE PRIX

SUR LA

FERME ST. GABRIEL.

AUX Nouvelles Salles d'Encan des Soussignés à coté de MM. GALARNEAU ET ROY, rue St. Paul, LUNDI, le 12 Juin et les Jours Suivants, il sera vendu par Encan Public, un nombre de LOTS A BATIR, formant partie de la Ferme St. Gabriel.

Ces lots sont très désirables par leur proximité du Grand Pont Victoria, sur la Rivière St. Laurent, et du Grand Tronc de Chemin de Fer, et ils seront vendus *en franc aleu*, c'est-à-dire libres de tous droits seigneuriaux. Un quart du prix d'achat sera exigé immédiatement, et le reste en dix paiements égaux en dix années consécutives, avec l'intérêt légal.

Vente chaque jour à DIX heures A. M.

J. D. BERNARD ET CIE.,
Encanteurs.

9 mai. 48



CHEMIN DE FER DE

Montréal et Bytown.

Aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au VINGTIÈME jour de JUIN, pour la CONSTRUCTION de STATIONS à GRENVILLE et à CARILLON. Les plans et Spécifications peuvent être vus au Bureau des Soussignés, ici, et aussi à leur Bureau à Bytown, le et après le 24 Mai.

SYKES, DEBERGUE ET CIE.,
Grande rue St. Jacques, Montréal.

20 mai. cs—53

Le *Herald, Pilot, Transcript, Pays* et *Minerve* —aussi la *Gazette*, le *Citizen* et le *Railway Times* devront copier pendant 3 semaines, et envoyer leur compte ici.



CHEMIN DE FER DE

MONTREAL ET BYTOWN.

AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS seront reçues par les Soussignés, jusqu'au VINTIÈME jour de Juin 1854, pour les différens travaux suivants :—NETTOYER, DÉFRICHER, faire les EXCAVATIONS et TERRASSEMENS, les FOSSÉS de CÔTÉS, FOSSÉS de TRAVERSE, DÉCHARGES, etc. sur cette partie du CHEMIN de FER de



CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET BYTOWN.

AVIS est par le présent donné qu'une MAPPE ou PLAN de la LOCALISATION de la SECTION du CHEMIN DE FER de MONTRÉAL et BYTOWN, s'étendant depuis la BAIE HOCHELAGA à la VILLE de BYTOWN, dans le Haut-Canada, ainsi que les LIVRES de RÉFÉRENCE relativement à icelle, ont été examinés et certifiés par le Commissaire des Terres de la Couronne, la personne remplissant les devoirs ci-devant assignés à l'Inspecteur-Général, en conformité à la loi, et que le dit Commissaire a déposé des copies de la dite Mappe ou Plan, et des Livres de Référence, respectivement dans les différents Bureaux ci-dessous mentionnés, comme suit, savoir :

Dans le Bureau du Secrétaire Provincial, dans la Cité de Québec, le Treizieme jour de Mai.

Et dans le Bureau du Greffier de la Paix, dans la Cité de Montréal, le Treizième jour de Mai.

Et aussi, qu'il a délivré à la dite Compagnie une copie de la dite Mappe ou Plan, et des dits Livres de Référence, ainsi examinés et certifiés comme il est dit ci-dessus, et que ces Copies sont déposées au Bureau du son Secrétaire, dans la Cité de Montréal.

SYDNEY BELLINGHAM,
Sec. C. C. F. M. et B.

20 mai. 53



CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET NEW-YORK.

NOUVEAUX ARRANGEMENTS.

DEPUIS et après LUNDI, 15 Mai, et jusqu'à avis contraire, le Train pour HEMMINGFORD et les Stations intermédiaires partira du Dépôt, rue Bonaventure, à 5h. P. M., et partira de Hemmingford pour Montréal à 6h. A. M.

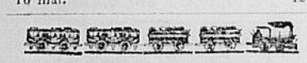
Trains entre Montréal et Lachine comme suit :

DE MONTRÉAL.	DE LACHINE.
8,00 A. M.	8,30 A. M.
12,00 "	12,30 M.
4,00 P. M.	4,30 P. M.
6,00 "	6,30 "

Les Trains n'iront pas plus loin, au Sud, que Hemmingford.

ANDREW ROUGH, Agent.

16 mai. 42



CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST.-LAURENT.

NOUVEL ARRANGEMENT.

DEPUIS et après LUNDI, le 9 Mai, le steamer *Iron Duke* partira de Montréal, transportant les Passagers de PREMIERE CLASSE SEULEMENT, pour joindre les Trains de ROUSE'S POINT, à 6h A. M. et à 5h P. M ; et aussi à 1h P. M. avec les Passagers de SECONDE CLASSE SEULEMENT, se joignant à Rouse's Point avec les Steamers du Lac Champlain et les Chemins de Fer de Boston, New-York et Ogdensbourgh.

Les Passagers du Train du matin arrivent à New-York et Boston le même soir, et à Ogdensbourg peu après midi. Ceux du Train du soir arrivent à Ogdensbourg le même soir, et à New-York et Boston le lendemain vers midi.

On peut avoir toute information au bureau du chemin de fer du Champlain et du St. Laurent, porte *centre* de Mullin's Buildings, Rue des Commissaires, vis-à-vis le quai des steamboats de Québec.

W. A. MERRY,
Secrétaire.

11 mai. aa—97



CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DU CHAMPLAIN.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du St. Laureut et du Champlain fera, à la prochaine Session de la Législature de cette Province, une application pour obtenir un Acte pour consolider ses divers Actes d'Incorporation, pour autoriser et confirmer, autant qu'il sera nécessaire, certains arrangements avec la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et New-York, et pour d'autres fins.

W. A. MERRY,
Secrétaire.

6 avril. 34



CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET NEW-YORK.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et New-York fera, à la prochaine Session de la Législature de cette Province, application pour obtenir un Acte pour consolider ses divers Actes d'Incorporation, pour autoriser et confirmer, autant qu'il sera nécessaire, certains arrangements avec la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain, et pour d'autres fins.

(Signé) J. FARROW,
Secrétaire.

6 avril. 34



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE Stanstead, Shefford et Chambly.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la COMPAGNIE du CHEMIN de FER de STANSTEAD, SHEFFORD et CHAMBLY, fera application au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour certains amendements à sa Charte d'Incorporation, et pour une extension de pouvoir et de droits.

L. S. HUNTINGTON,
Secrétaire.

18 fév. 15



Avis Public

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite, au Parlement provincial, a sa prochaine session, conjointement par les COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER de MONTREAL et de BYTOWN et celle de LA RIVE NORD pour une CHARTE pour la construction d'un chemin de fer de quelque point près la ville de Bytown, dans le Haut-Canada, à tel point sur le Lac Huron qu'ils trouveront le plus avantageux, et de là au Sault Ste. Marie.

Signé,
SYDNEY BELLINGHAM,
Secrétaire de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et Bytown, Montréal, 2 janvier 1854.

Signé,
H. L. LANGEVIN,
Secrétaire de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, Québec, 4 janvier 1854.

12 janvier. 146

TERRE A VENDRE.

UNE TERRE est en vente de 3 arpents sur 27 de profondeur, à trois milles de Montréal. Pour les conditions, s'adresser à

F. X. BRAZEAU,
Marchand, rue St. Paul.

9 juillet. aa—f

AUX SERVANTES.

ON A BESOIN, au BUREAU D'ENREGISTREMENT de MME BELL, au coin de la Rue Craig et du Marché à Foin, de plusieurs servantes de bon caractère.

28 juillet. aa—76



A VENDRE.

500 BOITES CIRE BLANCHE
PREMIERE QUALITÉ.
10,000 Livres Cierges de 8, 12, 16 ET 20 A LA LIVRE.

DESMARTEAU, PLAMONDON ET MOUSSEAU.

29 avril. 143

A VENDRE.

50 Quarts Vin Port 1re, 2me, 3me qualité
30 do Madere
30 do Sherry

DESMARTEAU, PLAMONDON ET MOUSSEAU.

29 avril. 44

A VENDRE.

8,000 Pieds PIN QUARRÉ
6,000 do PLAT

DESMARTEAU, PLAMONDON ET MOUSSEAU.

29 avril. 41

Marchandises Nouvelles.

LES Soussignés viennent de recevoir par la voie de Portland—

500 pièces de Drap assortis
300 do Casimires, Doeskins, etc., pour Pataons
300 do Cashmere et Crêpe d'Australie pour Robes
1,000 Châles et Echarpes, Casimires, Baraige, Brochés, etc.,

Et attendent le complément de leur assortiment à l'ouverture de la navigation, parmi lequel se trouve—

3,000 pièces Coton Jaune
2,000 do do Barré
2,000 do do Blanc
1,000 do do de Couleur
4,000 do Indiennes assorties
10,000 lbs Indiennes en Coupons

DESMARTEAU, PLAMONDON ET MOUSSEAU.

29 avril. 44

AVIS.

LES Soussignés ont TRANSPORTÉ leurs Magasins dans ces grandes bâtisses No. 204, RUE ST. PAUL, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, ci-devant occupées par MM. J. D. BERNARD ET CIE., où ils ont en mains et offrent en Vente un assortiment étendu de MARCHANDISES SÈCHES.

GALARNEAU ET ROY.

6 mai. 47

Avis aux Dames.

ETABLISSEMENT de MODES de MONTREAL, No. 162, RUE NOTRE-DAME.

MME ROBINSON ET DEMOISELLE

ONT l'honneur d'informer leurs Pratiques, qu'elles ont reçu de New-York, les dernieres Modes en CHAPEAUX et COIFFURES ; les nouveaux et Elégans CHAPEAUX de FILIPÉTRATRICE EUGÉNIE pour Enfans ; un assortiment splendide des CHAPEAUX de GOUT les plus riches ; et COIFFURES d'une Nouvelle Mode en grande variété.

Les Etrangères visitant la ville feront bien de les visiter et d'examiner leur Fonds.

Bas prix pour argent comptant seulement.

13 mai. cm—50

ROY ET DUFORT,

PRÉSENTENT leurs remerciements aux pratiques qui les ont honoré jusqu'ici de leur bienveillant patronage, et annoncent à messieurs les Marchands qu'ils abandonnent le Commerce de Détail qu'ils ont jusqu'a ce jour fait marcher de pair avec leur commerce en Gros pour se plus s'occuper que de cette dernière branche.

Les commerçants trouveront chez ROY ET DUFORT un Assortiment varié de Marchandises Anglaises, Françaises, Allemandes et Américaines, choisies avec le plus grand soin, par un des associés, dans ces différents pays.

Ils ont déjà reçu par les steamers de la Ligne Canadienne, une partie de leur importation, consistant surtout en Marchandises du printemps ; et ils en recevront encore une grande partie à l'arrivée du vapeur *Cléopatra*, qu'on attend à Portland sous peu de jours.

En outre de l'assortiment général de Marchandises Sèches, ils tiendront une grande variété de TAPISSERIES, de FEUTRES et de CHAPEAUX de PAILLE, dans le dernier goût ; et enfin une infinité de petits articles qui ne se trouvent pas généralement dans les Magasins de Marchandises Seches et qui seront vendues aux mêmes conditions que celles-ci.

MESSIEURS les Marchands auront l'avantage, sans sortir de l'établissement, de se pourvoir d'ÉPICERIES chez

ROY ET FRERE,
MARCHANDS-EPICIERS,
EN GROS ET EN DETAIL.

dont le Magasin tient à celui de ROY ET DUFORT.

Les Messieurs du Clergé pourront se procurer chez ROY et FRÈRE les meilleures qualités de VINS, pour la Messe, importés directement de France. On y trouvera aussi les meilleurs VINS d'Espagne pour le même usage, ainsi qu'une quantité considérable de CIERGES de différentes grandeurs.

On espère que les pratiques auront lieu d'être satisfaites des attentions qui leur seront portées, de la qualité des articles vendus et des conditions des ventes.

15 avril. cm—38

AVIS.

LE Soussigné informe le Public en général que son BLE-D'INDE est arrivé, et qu'il le vendra au prix du marché pour livrer immédiatement.

Il a aussi un superbe lot de BLÉ DE SEMENCE (Ble de la Mer Noire), prêt à vendre.

P. CHARLEBOIS,
No. 17, rue du Port.

9 mai. 48

VAUXHALL SALOON.

CET Etablissement est situé sur la Rue St. Jacques, près de l'entrée du TATTERSALL, vis-à-vis l'ancien Bureau de Poste.

On y trouvera et tout temps, les MEILLEURES LIQUEURS, VINS de toute sorte,

Creme a la Glace,

LUNCHS FROIDS, PATÉS, SAUCISSONS D'ITALIE, ETC.

☞ *VENEZ, VOYEZ ET GOUTEZ !* ☜

13 mai. 50

MACHINES A FAIRE DE LA BRIQUE

FONCTIONNANT D'ELLES-MEME ET AUTRES.

LE Soussigné a en mains TRENTE-DEUX MACHINES A FAIRE DE LA BRIQUE, avec des MOULINS à GLAISE et des MOULES complets, pour VINGT-CINQ LOUIS chacune, et des MACHINES à FAIRE de la BRIQUE, FONCTIONNANT d'ELLES-MEME, avec des MOULINS à GLAISE y adaptés et des MOULES, completes, pour SOIXANTE-QUINZE LOUIS chacune. Les Machines ci-dessus seront garanties pour bien fonctionner, et peuvent être achetées à SIX MOIS de CRÉDIT, ou avec escompte pour ARGENT COMPTANT.

Pour plus amples détails, s'adresser, par lettre ou autrement, à

P. BAWDEN, JR.,
Briquerie de St. Neot, Montréal,
Ou à A. BAWDEN, Briquetier, Hamilton, H.-C.

26 janv. aa—2?

ANT. BAZINET,

Chapelier et Manchonnier,
128, RUE BLEURY, 128.

TOUT en remerciant ses pratiques de l'encouragement qu'il en a reçu, les avertit qu'il vient de renouveler son fonds. Il a maintenant un assortiment complet de CAPS et de CHAPEAUX de 1ère qualité, qu'il vendra à plus bas prix que partout ailleurs.

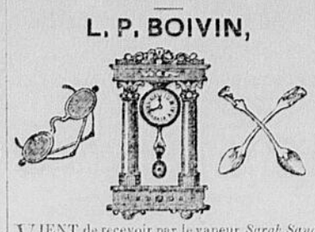
M. A. B. arrange et teint les Pelleteries.

13 mars. aa—69

Nouvelle Importation

DE MONTRES, BIJOUTERIES, COUTELLERIE FINE, ETC.

L. P. BOIVIN,



VIENT de recevoir par le vapeur *Sarah Sands*, plusieurs caisses de Marchandises Choisies par lui-même sur les principaux marchés d'Europe. Son nouvel assortiment se compose de

Montres d'Or et d'Argent, Suisses, Anglaises du plus haut fini et des goûts les plus nouveaux ; ces Montres sont particulièrement recommandées au public ; Chaines longues et courtes de tous les patrons, Cachets, Clefs, Charmes, Médaillons, boites a Miniature, Portes-Cartes d'Argent, de Perles, etc., Bagues et Jones de Fantaisie, Epinglettes, Epingles, Bracelets, Boutons de Chemises, aussi Vaisselle Plaquée, Chandeliers, Huiliers, etc., une riche collection d'objets en papier mâché, Marchandises de goût, etc.

Il attend prochainement un assortiment complet de Coutellerie, Canifs, Ciseaux et Rasoirs de la célèbre manufacture de Joseph Rogers, de Sheffield.

Le public est respectueusement prié de visiter son assortiment avant de faire ses achats ailleurs. Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent, vis-à-vis le Nouveau Palais de Justice.

2 mai. 45

LIBRAIRIE & RELIURE DE ZEPHIRIN CHAPELEAU,

Au coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.

TOUTES sortes de Livres de Prières ou d'Histoire ; Livres, Papiers, etc., en usage dans les Ecoles Chrétiennes, Crucifix, Statues, etc., etc., enfin tout ce qu'on trouve dans une librairie.

M. Z. CHAPELEAU se charge de tous genres de reliures ; le tout à des prix MODERES.

Z. CHAPELEAU.

21 mai. aa—47

FORMATION DE SOCIETE.

LES Soussignés informent leurs Amis et le Public en général qu'ils se sont associés pour faire le commerce dans la Cité de Montréal et qu'ils ont OUVERT au PREMIER Mai dernier, dans la maison No. 168, rue St. Paul, et No. 48, rue des Commissaires, un Magasin en Gros et en Détail de FERRONNERIE QUINCAILLERIE et de COUTELLERIE, ainsi que Peintures, Huile de Lin, Vitres, etc., achetées par un d'eux sur le marchés d'Angleterre, d'Ecosse et des Etats-Unis, et ils espèrent par leur ponctualité à exécuter les ordres qui leur seront confiés, mériter le patronage public.

LÉONARD BOIVIN,
FRANÇOIS LEMAY.

6 mai. 47

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société ci-devant existant en cette ville sous les nom et raison de VANDAL ET GAGNIER, est de ce jour DISSOUTE par consentement mutuel ; et toute créance dûe à et par la dite Société sera collectée et payée par H. J. VANDAL, qui est seul autorisé à donner quittance

H. J. VANDAL,
L. GAGNIER.

4 mai. 46

EN référence à l'annonce ci-dessus, le Soussigné, tout en remerciant ses pratiques et le public en général pour le généreux encouragement qu'il en a reçu, a l'honneur d'annoncer qu'il CONTINUERA les affaires AU MEME ENDROIT, et qu'il fera tout en son pouvoir pour mériter la continuation des affaires dont on l'a honoré jusqu'à ce jour.

H. J. VANDAL,
47, rue St. Paul.

4 mai. 46

VINS CHOISIS EN BOUTEILLES, &C.

LES Soussignés reçoivent maintenant et offrent en vente, un assortiment Choisi de VINS EN BOUTEILLES, etc.

PORTE.	HOCK ET MOSELLE.
Prime Vieux et Tawny	Moselle Mousseux
Sandeman et Cie	Johannisberger do
Q. Harris et Cie	Chambertin Bourgogne
Graham et Cie	Hock reposé
Hunt et Cie	CLAIRETS.
SHERRY.	En btls—St. Julien
Pale, Or et Brun	St. Estephe
Amontillado	Batailley
Pemartin et Cie	Lafitte
Gordon et Cie	Margaux
P. Garvey	Latour
Widow Portilla	En barils—Floilac
MADERES des Indes.	St. Estephe
Burnet, Houghton et Cie	St. Julien
Blackburn	VINS BLANCS.
Howard, March et Cie	Vin de Graves
Leaycock	Sauterne
VINS MOUSSEUX.	Latour Blanche
En Chopines et Pintes	BRANDYS.
CHAMPAGNE.	En barils—Martel
Moets	Hennessay
Ruinart, Père et Fils	Gregorie et Cie
De Brimont	En btls—Meilleur Champagne
Bouzy	GENIEVRE.
Heidseick	De Kuypers
Mumm	Marque Epée croisée
Jockey Club	Booth's London
Sillery	Old Tom
Vin d'Ay	
Russian Eagle	

Whisky Ecossais. Bière de Londres et Dublin, Bière forte de Campbell, Bière douce, en barils et bouteilles, liqueurs, etc.

N. B.—Tous les Vins en Bouteilles de nos Caves sont garantis tels que représentés, et ils peuvent être rendus s'ils ne conviennent pas.

ROBERT CLARKE ET CIE.,
2, bâtisses Peddie, rue Lemoine.

The, Tabac, Riz, &c., &c.

LES Soussignés reçoivent et ont à VENDRE—
350 boites Thés Frais, variétés ordinaires
150 do Tabac Choisi, do do
15 tierces Riz Caroline
50 sacs do Patna
100 boites Raisin Muscat
Café Vert et Roti, Poivre, Empois, Moutarde.

ROBERT CLARKE ET CIE.,
2, bâtisses Peddie, rue Lemoine.

29 avril. cm—44

AVIS PARTICULIER AUX VOYAGEURS AMERICAINS VISITANT MONTREAL.

L'ATTENTION des VOYAGENRS est très respectueusement attirée sur les GRANDES COMMODITÉS dont on peut jouir en s'ajournant à

L'HOTEL ST. NICOLAS
PAR F. P. LEVINE,
Place Jacques Cartier, Montreal,

Non seulement par sa proximité du Champde-Mars (où paradent les troupes), des principales Places d'Affaires, étant situé à moins de *cinq minutes de marche* des Banques, du Bureau de Poste, des Débarcadères de Bateaux à Vapeur, des Dépôts de Chemins de Fer, etc., etc., mais aussi comme étant un chez soi confortable pour les personnes en Affaires ou en Excursion de Plaisir.

LE ST. NICOLAS, érigé par JOSEPH ROY, Ecr., est, par l'Air et la Ventilatio , sans rival, ayant sur le devant un Belvédère, spacieux, ayant vu sur un Quarré ouvert, planté d'Arbres, s'étendant de la Riviere au Champ-de-Mars, et se recommande pour cette raison au patronage du public.

DES VOITURES PRIVÉES sont attachées à cet Hôtel, avec des Conducteurs attentifs, pour la convenance des Hôtes qui désirent voir la la ville et les Beaux Points de Vue qui l'environnent.

DES OMNIBUS, avec des Porteurs de Confiance, seront aux Débarcadères des Bateaux à Vapeur, et aux Dépôts de Chemins de Fer, pour transporter les Passagers, avec leurs Bagages, à et de l'Hôtel.

27 avril. 43

NEW-YORK.

Grande entreprise de L'UNION DES ARTISTES ! !

250,000 PRIX POUR LE PEUPLE.

STATUES	$40,000
PEINTURES A L'HUILE	10,000
GRAVURES, COLOREES A L'UILE	45,000
GRAVURES SUR ACIER	41,000
PRETS D'ARGENT, pour 100 ans chaque	30,000
PROPRIETES FONCIERES	$4,000

Total, $250,000.

"L'Union des Artiste Américains" annonce respectueusement aux Citoyens des Etats-Unis et de Canadas, que pour l'avancement des Beaux Arts, et afin de permettre à chaque famille de la terre américaine de posséder une galerie de peinture, dont plusieurs sont de mains de maitres, et enfin pour donner une circulation universelle à la GRANDE GRAVURE WY OMING de DARLEY, ils ont décidé de distribuer entre les acheteurs de cet ouvrage,—PRIX UNE PIASTRE,

250,000 PRIX DE LA VALEUR DE $250,000.

Liste des Prix.

STATUES EN MARBRE,

100 bustes élégans de Washington, à $100			$10,000
100 " "	Clay	100	10,000
100 " "	Webster	100	10,000
100 " "	Calhoun	100	10,000

PEINTURES A L'HUILE ET GRAVURES :

50 Peintures à l'Huile, Cadres dorés, 3 x 4 pieds, à $100 chaque	$ 5,000
100 Peintures élégantes, 2 x 3 pieds, $50 chaque	5,000
500 Gravures sur Acier, colorées à l'huile, cadres dorés, 24 x 30 pcs, $10 chaque	5,000
10,000 do do do, du "Monument Washington," 20 x 26 pcs, $4 chaque	40,000
237,000 do do do 100 plaques différentes, appartenant à "l'Union," de 50 cts à une piastre,	41,000

PROPRIETES FONCIERES.

1 Maison élégante, dans la 32e rue, à New-York	$12,000
22 Lots à bâtir, dans les 100e et 101e rues, New-York, de 25 x 100 pds, $1,000 ch.	22,000
100 Sites de Villas, contenant chacun 10,000 pds quarré, dans les faubourgs de N.-Y. commandant une superbe vue sur la Rivière Hudson et Long-Island Sound, $500 chaque,	50,000

PRETS D'ARGENT:

20 prêts, pour 100 ans chaque, sans intérêt ni caution, $250 chaque,	$5,000
50 do do 100 "	5,000
100 do do 50 "	5,000
250 do do 20 "	5,000
2000 do do 5 "	10,000

Le Porteur de chaque Billet a droit lo à une gravure sur acier (de 25 x 30 pcs) du splendide morceau d'Art historique, "WYOMING," dont ont peut voir une copie à ce Bureau ; et 2o à UN des 250000 PRIX, qui seront distribués lorsque la vente des Billets sera terminée.

L'acheteur de CINQ BILLETS, sur réception de son ordre, recevra, empaquetée avec soin, soit une copie du "Wyoming" peint en couleurs à l'huile, ou une copie du "Wyoming" unie et une copie de quatre autres gravures, d'égale valeur, et a droit à cinq prix. L'acheteur de plus de cinq billets pourra choisir sur 100 sujets différens, valant chacun autant que le "Wyoming" et a droit à un prix pour chaque billet qu'il possède. Une liste des sujets peut être vue au Bureau de ce journal.

AGENTS. — Les personnes désirant devenir Agents pour la vente des Billets, en envoyant (*franco*) $1, recevra un Billet de Prix, une Copie du Wyoming, et un prospectus contenant toutes les informations nécessaires.

On croit fermement que les Billets seront tous vendus vers le 1er Juillet, où la distribution des Prix sera confiée à un COMITE nommé par les PORTEURS de BILLETS.

Les plaques d'acier sur lesquelles sont imprimées les gravures, peuvent être vues à l'Union des Artistes, et coûtent $100,000. Des Specimens des Peintures à l'Huile et des Gravures sont aussi en vue dans les Salles.

REFERENCES, relativement aux propriétés.

W. C. BARRETT, Ecr., Avocat, 10, Wall St. New-York.

F. J. VISSCHER ET CIE, Courtiers en immeubles, 80, Naussau St. N-Y.

TOUT ORDRE POUR BILLET doit être envoyé (franco) avec l'argent inclus, à

J. W. HOLBROOKE, Sec.
505, Broadway, New-York.

11 avril. cm—36.

L'ESCALIER EN FER DE MILLER

EST PLUS LÉGER, PLUS FORT ET A 25 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QUE LES ANCIENS PLANS.

CETTE Réduction est causée parce que la balustrade et la rampe forment tout l'accompagnement des marches. Prix $1,50 à $5 par marche. Aussi les GRILLAGES EN FONTE de MILLER possèdent une nouvelle qualité pour le clôturage, savoir : celle de se conformer à toute espece de terrain sans être préalablement préparé, ce qui en fait le meilleur Grillage pour les CIMETIÈRES, et toutes les autres places où le terrain est incliné ; il est également bon pour un clôturage de niveaux, tel que pour MAISON, BALCONS, PARCS, etc. Prix, $1 par pied linéal, et plus.

Aussi, CLOTURE en PIQUET de FER TRAVAILLÉ de Miller, excellent article de clôturage en fer travaillé ; son bon marché, sa durabilité et sa force seront apparentes en l'examinant—Prix, de 63 cents à $2 par pied linéal.

Aussi, LISSES INCLINÉES de MILLER, pour sortir les marchandises des caves, par lesquelles un homme peut sortir une balle de marchandises pesant 1000 lbs ou plus. Les constantes demandes de ces lisses sont leur meilleur recommandation.—Prix, $30 et plus.

Et, l'ELÉVATOIRE VERTICAL de MILLER, en usage pour la même fin, et préféré par quelques-uns par ce qu'il n'occupe aucune place dans la cave. Prix, $125 et plus.

Aussi, Ouvrages en Fer dans toutes les branches, tel que GRILLES, CONTREVENTS, PORTES, CHASSIS, etc.

Manufacture, 26 West Broadway, N.-Y.
BENJAMIN F. MILLER.

23 fév. aa—17

Déménagement.

HENRY MORGAN & CIE.,
ONT DEMENAGÉ A LEUR GRAND
MAGASIN NEUF,
DANS LA RUE McGILL,
LA MAISON COLONIALE,
("COLONIAL HOUSE,")
OU ILS VENDENT
TOUT LEUR FONDS DE MARCHANDISES
A DES PRIX TRES REDUITS.

N. B. — Leurs NOUVELLES IMPORTATIONS arrivent journellement.

4 avril. 33

Huile pure de Foie de MORUE D'ARCHIBALD.

LES Soussignés ont à vendre, en Gros et en Détail, le précieux remede ci-dessus.

Cette Huile est préparée par un nouveau procédé patenté, par lequel elle exempte de toutes mauvaises qualités. L'appareil et le mode de préparation ont été soumis à beaucoup de médecins éminents, qui les approuvent hautement et les recommandent de préférence à tous autres.

JOHN BIRKS ET CIE.,
Medical Hall.

18 mars. aa—64

C. E. PARISEAU,

FABRICANT DE MEUBLES D'ACAJOU DE NOYER, ETC., ETC., ETC.,

SAISIT cette occasion de prier le public de Montréal et des environs d'accepter ses sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis son début dans les affaires et en sollicite respectueusement la continuation.

Il prend aussi la liberté d'informer ses bonnes pratiques qu'il tient toujours en main une variété de MEUBLES de MENAGE en ACAJOU NOYER NOIR et d'autres bois du pays, et qu'il garantira, pour la solidité, le fini, et l'ELEGANCE, n'être surpassés par aucune fabrique du Canada.

Toutes commandes seront exécutées avec la plus grande ponctualité

En vendant à des prix modiques et à des conditions avantageuses, il espère mériter le patronage qu'il sollicite.

C. E. PARISEAU,
Ebéniste,

No. 24 *Rue Ste. Marie, coin de la Rue St. Nicolas à Bentin, près le Quarré Dalhousie.*

6 sept. fpm—aa—67

DR. JOURDAIN, DENTISTE FRANÇAIS, 90, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice.—18 mai. fm—52

LA GUERRE EN EUROPE !

LES COSAQUES EN CANADA ! !

MOYENS DE DEFENSE.

CONCITOYENS ! Vous savez tous que pour se venger de l'intervention de l'Angleterre dans la guerre de la Russie contre la Turquie, l'audacieux Nicolas, cet ours du nord, a menacé d'envahir le Canada ! Eh bien ! il faut faire face à l'ennemi et le réduire à néant. Dans les circonstances actuelles la Maison Plamondon, toujours fidèle à son vieux principe, de défendre les droits du peuple, contre la tyrannie des despotes, n'a pas hésité un moment à déclarer la guerre à la Russie.

Mais considérant qu'il est urgent de pourvoir aux moyens les plus efficaces de repousser l'invasion des Cosaques, cette maison a organisé un vaste établissement de Hardes Faites, habits, vêtements de toute sorte, et est prête à enrégimenter et à lancer sur le champ de bataille plus de dix milles fantassins superbement habillés de pied en cap en uniforme de tous les goûts, de tous les genres et à des prix excessivement réduits. Chacun doit comprendre que pour se mettre en garde contre les dangers de la guerre, pour faire respecter ses droits et inspirer la terreur à Nicolas, il n'y a pas un moment à perdre, et qu'un habillement propre, complet, de bon goût, élégant, durable, et surtout à bon marché, est l'armure la plus redoutable et la plus propre à se faire respecter et à faire avorter l'invasion Moscovite.

Le soussigné, reconnaissant de l'encouragement bienvillant qu'il a reçu du public, saisit cette occasion pour informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a remonté à neuf son magasin de Marchandises Seches et de Hardes Faites, rue St. Paul, sur une échelle encore plus étendue que par le passé. Il se flatte donc de continuer à mériter l'encouragement du public par la variété et l'extrême modicité du prix des articles, comme on peut le voir par la liste suivante :

HARDES FAITES.

670	Habits Journaliers de Casimire fin de	15s à	35s
500	Habits Journaliers de Drap fin de	18s 3d	40s
350	Paletots de Balwer pacha de	19s 6d	45s
300	Saccos de Drap de	21s 3d	44s
390	Habits veloutés de chasse, de couleurs assorties de	13s 9d	25s
550	Habits et Surtouts de Drap superfin de	27s 6d	60s
320	Surtouts légers de Drap superfin, à fournitures élégantes, de	22s 6d	42s 6d
309	Surtouts légers de Drap supérieur, doublés en soie, de	25s 0d	47s 6d
2000	Habits de printemps de chasse et d'affaires, de	8s 9d	17s 6d
250	Habits Journaliers et sacos de Drap de Coburg, du Haut-Canada, de	13s 0d	25s
2000	Vestes de satin fort, noir et de fantaisie de	6s 9d	15s
2000	Vestes de printemps et d'été, de	2s 9d	12s 6d
2500	Paires de Pantalons de printemps et d'été, de	4s 9d	12s 6d
350	Paires de pantalons de casimire noir et de fantaisie, de	8s 9d	25s
210	Habits à l'épreuve de l'eau de Gutta Percha et Grandrein, de	15s 0d	22s

FAITES SUIVANT COMMANDE.

Paletots faits d'une variété de matériaux pour être portés l'été	20s 0d à	22s 6d
Paletots de toute mode et façon, élégamment garnis	32s 6d	35s
Paletots de Drap supérieur, tissu fin et léger	40s 0d	45s
Do do do doublé en soie	45s 0d	47s
Habits de ville superfins	40s 0d	45s
do d'une qualité supérieure	50s 0d	60s
Surtout surperfins	45s 0d	47s
do de la première qualité	60s 0d	70s
Habits de chasse veloutés de toute couleur	20s 0d	22s
Habits de Casimire fin de fantaisie	20s 0d	25s
Pantalons de Doeskin do de	12s 6d	15s
Do do noirs	15s 0d	17s 6d
Do do première qualité	25s 0d	29s
Vestes de Drap noir	8s 0d	10s
Do de Casimire de la meilleure qualité	11s 3d	13s 6d
Vestes de beau satin de toutes couleurs	12s 6d	15s 6d
Do do de première qualité	15s 0d	18s 6d
Habits de chasse et de pêche, en une infinie variété, de	22s 6d	25s
Elégantes Robes de toilette, en grande variété, de	25s 0d	50s

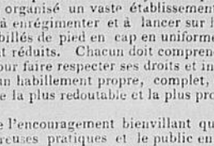
HARDES D'ENFANTS FAITES DES MEILLEURES ETOFFES ET A BAS PRIX.

On invite le public et tous ceux qui ont besoin d'effets, et marchandises du ressort de la branche de commerce qu'exploite la Maison Plamondon à venir visiter l'établissement.

Les effets seront montrés à ceux qui désireront les voir, qu'il veulent acheter ou non, persuadé qu'on est qu'ils achèteront quand ils auront vu.

L. PLAMONDON,

ENSEIGNE DU 172, RUE ST. PAUL, MONTREAL.



CASTOR, RUE ST. PAUL, 172, MONTREAL.

4 mai. 46

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT.

LES Soussignés, tout en remerciant leurs Pratiques tant de la Ville que de la Campagne, et le Public en général, ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'OUVRIR un superbe MAGASIN à la place ci-dessus mentionnée, où ils reçoivent maintenant par Boston un assortiment de MARCHANDISES DE GOUT ; et ils attendent par les prochains arrivages d'autres Marchandises qui le compléteront.

Ils invitent les Dames de la Ville et des Campagnes à venir visiter ce nouvel Etablissement, vu qu'ils pourront disposer de leurs Marchandises à des PRIX TRES REDUITS.

N. B.—MM. les Marchands de la Campagne trouveront de l'avantage avec eux par la beauté de l'assortiment, les Bas Prix et les Conditions Faciles.

18 avril.—aa—39. LIMOGES ET DESROCHERS.

MAISON DU PEUPLE.

JOSEPH BEAUDRY,

MARCHAND-TAILLEUR,

31½, RUE McGILL, 31½.

ON trouvera à l'adresse ci-dessus un grand et bel assortiment de HARDES FAITES, de toutes sortes, pour l'Automne et l'Hiver, récemment faites de MARCHANDISES CHOISIES, pour accommoder ses nombreuses pratiques.

EN GROS ET EN DETAIL.

Les Pratiques et les Etrangers qui visitent la cité auront l'avantage de choisir dans son immense fonds, fait avec grand soin. Ces articles ne sont point inférieurs aux Hardes de Commandes. Prix très réduits.

Entre autres on trouvera un grand nombre de SURTOUTS-SACKS, de dessous et dessus, PANTALONS, etc., qu'on peut voir seulement à la

Maison du Peuple.

Où il y a un grand Fonds d'Habits d'Enfans pour l'Automne et l'Hiver, dans tous les Goûts.—Des Tailleurs expérimentés sont attachés à cet établissement.

4 oct. 105

VERRERIE ET POTERIE,

EN GROS ET EN DÉTAIL,
171, RUE ST. PAUL,
A TRES BAS PRIX.

LES Soussignés offrent en vente un grand assortiment de SERVICES, DORÉS et UNIS à TABLE, à THE, à DÉJEUNER et à TOILETTE, des patrons les plus nouveaux, avec une grande variété d'articles utiles aux ménagères.

—AUSSI—

Paniers assortis par paquets.

THOMSON ET MINCHIN.
Successeurs de R. ANDERSON.

16 mars. aa—142



COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH

Contre le FEU et sur la VIE
DE LONDRES.
AUTORISÉE PAR ACTES SPÉCIAUX DU PARLEMENT.

Etablie en 1835.

CAPITAL,----£3000.000 STERLING. FONDS DE SURPLUS,----£200,000 STERLING.

LES Soussignés, ayant été nommés AGENTS pour la Compagnie d'Assurance ci-dessus, sont prêts à accepter des RISQUES de FEU et de VIE, à des Taux de Premiums aussi modérés que ceux d'aucune autre Compagnie sure.

Toutes pertes promptement remboursées ici sans référer au Bureau de Londres..

MILLAR, GLASSFORD ET CIE.
Agents pour l'A. B. N.,
14 et 16,